BULLETIN COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLEANS.

Revue de la semaine.

Vendredi soir, 3 juin.

Le calme a été presque général sur notre marché. Les nouvelles d'Europe ont causé une dépression dans le coton, mais la baisse n'est pas importante.—Il y a eu de très faibles ventes de tabac.—Le marché au sucre et à la mélasse est dépourvu d'animation; les prix n'en ont guère varié.—Une nouvelle baisse s'est déclarée dans la farine et la plupart des provisions. Le grain est resté ferme. Le fret a été calme et généralement plus facile. Le change a quelque peu varié.

Les nouvelles reçues par l'Arabia et ailleurs, jusqu'au 22 du mois dernier, pour Liverpool, ont paru ce matin dans nos colonnes. Elles indiquent une baisse de ⅛@¼ d. dans la plupart des qualités et une baisse plus marquée dans les qualités inférieures. Les ventes de la semaine s'étaient élevées à 38,000 balles dont très peu achetées par les spéculateurs.—Les farines avaient trouvé peu d'acheteurs et fléchi, tandis que la plus grande partie des provisions étaient fermes. Les avis de Manchester étaient défavorables et le marché monétaire de Londres était plus facile.

COTON.—Arrivé depuis le 27 de mai, 4314 balles. Expédié dans le même espace de temps, pour Liverpool 5677—Havre 3060—Barcelone 2966 Gênes 1761—Vera-Cruz 866—Boston 1013—New-York, 255 et Philadelphie 10. Ensemble 15,429 balles, faisant une réduction sur le stock de 14,306 balles et laissant en main, y compris ce qui se trouve à bord des navires non expédiés, un stock de 108,011 balles.

ETAT DU COTON.

Stock en main au 1er septembre 1858		29,764
Arrivé la semaine dernière	4,114	
Arrivé précédemment	1,734,401	1,738,515
		1,767,279
Expédié durant la semaine	15,420	
Expédié précédemment	1,641,848	1,659,268
Stock en magasin et à bord de navires non expédiés ce jour		108,011

Samedi, à l'ouverture, il n'y eut qu'un faible mouvement qu'améliorèrent fort peu les nouvelles du New York et du Hungarian annonçant une nouvelle baisse de ⅛ d. dans les trois jours précédant le 18 mai. Les transactions comprennent 16,700 balles dont 1500 samedi, 6000 lundi, 1500 mardi, 4000 mercredi, 2900 hier et 1500 aujourd'hui. Le marché est irrégulier à la clôture et les prix à peu près nominaux, mais généralement en faveur des acheteurs.

CLASSIFICATION DE LIVERPOOL.

LOUISIANE ET MISSISSIPPI.

Inférieur	6 @ 7
Ordinaire	7½@8¾
Bon ordinaire	9½@9¾
Low Middling	10 @10¼
Middling	10¾@11
Good Middling	11¼@11¾
Middling Fair	12 @12¼
Fair	—@—

TABAC.—Arrivé depuis le 27 de mai, 480 boucauts. Expédié pendant le même laps de temps, pour Liverpool 316—Brême 693, New-York 170 et Floride 81 boucauts. Ensemble 1260 boucauts. Stock en main et à bord de navires non encore expédiés 20,066 boucauts.

ETAT DU TABAC.

Stock en main le 1er septembre 1858		29,604
Arrivé durant la semaine	4,289	
Arrivé précédemment	47,279	52,268
		81,861
Expédié durant la semaine	1,698	
Expédié précédemment	49,677	51,375
Stock en magasin et à bord de navires non expédiés ce jour		30,486

Marché extrêmement calme, malgré les concessions des détenteurs. Il n'est vendu quelques petits lots (environ 300 boucauts) mais quelques forts lots ont été vendus à des conditions particulières. —5 boucauts à 8 cts, 3 à 9⅞ et 3 à 10 cts la livre.

Les prix nominaux sont de ¼@⅜ au-dessous de ceux de la semaine dernière, excepté pour les qualités riches et fines.

Lugs Factory	3¾@4
Planters' Lugs	4 @4½
Feuille inf. et com.	5 @6
Fair	6¾@8¼
Fine	7¾@8¾
Choix et triage	8¾@9½

SUCRE.—Le marché a été calme, mais les prix se sont maintenus à cause du faible approvisionnement. Les transactions de la semaine comprennent environ 2000 boucauts. Prix à la clôture:

Inférieur	3¾@4¼
Commun	5 @5¼
Fair à Fully Fair	5¾@6
Prime et choix	6¼@6¾
Clarifié et raffiné	6¾@6¾

MELASSE.—Faible approvisionnement. Marché lourd pendant la plus grande partie de la semaine. Environ 3000 barils à 26@31 cts le fermentée, et 31½ @33 et 34 cts la prime et le choix. Le mélasse en demi-baril vaut 32 @ 36 cts le gallon, suivant la qualité.

FARINE.—Marché très calme et nouvelle baisse. A peine 3000 barils à $6 25@$7 50 et $8 25 cts la superfine, $6 87 75 et 90 l'extra et l'extra choix et $5 50@$8 75 la superfine.

BLÉ.—Quelques arrivages, mais pas de transactions.

MAÏS.—Faible approvisionnement, demande lente et tendance à la baisse.—Environ 12,000 sacs à 90 cts et 95 le mélangé ordinaire à bonne qualité, $1 00@$1 05 le jaune et le blanc de bonne qualité à le blanc de fantaisie.

AVOINE.—Environ 6000 sacs à 65 @ 70 cts le boisseau les lots de St-Louis, et à bord bonne qualité à prime.

SON.—Le son a rapporté de $1 25 @ $1 35 les 100 livres de bonne qualité à prime.

FOIN.—Environ 3000 balles dont la plus grande partie à des conditions particulières mais y compris 300 balles de New-York à $27 le tonneau.

PORC.—Très peu recherché et nouvelle baisse. Quelques centaines de barils à 17 à 18 de mess.

BACON.—Les prix fléchissent; ils sont nominaux à 11¼ cts les épaules, à 9@9¼ cts les plats côtes ribbed et 11@11½ cts les plats côtes décossés. Presque toutes les transactions ont eu lieu à des conditions particulières.

VIANDE.—Presque pas de stock. 16 boucauts d'épaules à 6 cts la livre.

BŒUF.—Les dernières ventes ont eu lieu à $15 le mess pour familles, et $14 @ 15 le baril de mess prime de marque, aux cotes favorables.

BEURRE ET FROMAGE.—Le vieux beurre de l'Ouest s'est vendu 9 @ 10 cts et le nouveau 16 @ 18 cts. Fromage, 9 @ 11 cts suivant la qualité.

GRAISSE.—Quelques centaines de celle dont 300 à 400 barils de graisse à 11 et 300 à 700 à 12¾ cts la livre.

CORDE ET TOILE D'EMBALLAGE.—Nous cotons la corde du Kentucky à 13¾@15 cts la yarde de celle faite à la main et à la vapeur. La demande de toile de l'Inde a été modérée à 13 cts. Environ 400 à 500 balles à ce prix.—Transactions de corde, 8000 rouleaux, à 6¾ @ 7¼ cts celle faite à la main, et 8¼@8½ cts celle faite à la machine.

SACS EN PEAU.—Prix presque nominaux à 11¾ cts, cts et 15 cts les sacs légers et heavy, et extra heavy.

CAFÉ.—Demande faible et peu de variations. Environ 4,000 sacs à 10½ @ 10¾ l'ordinaire, 11 @ 11¼ le fair à good fair, et 11¾ @ 12 cts la livre de prime.—Stock par mer, 36,000 sacs.

SEL.—Sel de Liverpool de seconde main, 90 cts le gros et $1 05@1 10 le fin, à l'entrepôt, $1 05 @ 1 10 le gros et $1 15@1 20 le sac du fin, livre sans fraix de marché.

WHISKY.—Marché extrêmement calme. A peine 400 barils à 25¾ @ 27 cts le rectifié, 27 à 30 cts le gallon de commun et 36 cts l'extra de Dexter.

CHANDELLES.—Faible demande de chandelles Star à 17 ¾ @ 18 ½ cts les légères, et 19 @ 20 cts la livre de poids plein.

RIZ.—De petits lots à 4¼ @ 4½ cts le riz de la Caroline bonne qualité à prime.

CHAUX.—De petits lots de l'Est à $1 00@1 05 le baril.

SUIF.—Une vente de 180 tierçons (la seule) suif fait en ville a eu lieu à 10¾ cents la livre.

ESPRIT DE TÉRÉBENTHINE.—Quelques centaines de barils à 49@50 cts le gallon.

HUILE DE GRAISSE.—95 @ 95 cts le gallon de bonne qualité à prime préparé pour l'hiver.

HUILE DE GRAINE DE COTON.—La clarifiée s'est détaillée à 62@65 cts le gallon.

ALCOOL.—On peut coter cet article à 55 @ 56 cts le gallon, suivant la preuve.

PEAUX.—Nous cotons les peaux des Attakapas à 14@15 cts les sèches salées; les Plat de Mexique à 18@20 cts les épaisses et légères.

RÉSINE.—Quelques centaines de barils à $1 40@ 1 à la No 2, et $3 50@4 50 le No 1 à choix. Verte.

CHANGE.—Demande modérée et hausse. Nous cotons: Sterling 109¾@110;—France 5 fr. 10⅛ @ 5 fr 17½;—Traites à vue sur New-York 1@ ⅛ d'escompte; Traites à 60 jours sur New-York 1½@ ¾ de prime.

FRET.—Calme ⅞ d. les petits lots pour Liverpool. Un navire pour le Havre à 1⅛ 16 c. le coton, deux pour Marseille à 1⅜@1⅜ les écrues, deux pour Bordeaux à 1¼; deux ou trois pour l'Europe à— et un ou deux pour Liverpool à ⅞ d. le coton.

LISTE MARITIME

Port de la Nouvelle-Orléans.

Expédiés hier.

- Navire Ben Adams, Chase, Liverpool
- Gallego, Wolfe, Pensacola
- Kennege, Leavitt, Barcelone
- Barque Juniata, Money, Bordeaux
- Brick Money, Williams, Vera-Cruz
- Goëlette Boreas Beale, Johnson, Philadelphie
- William B Pettis, Blackney, Pensacola
- Arrogance, Boals, Smal

Arrivés hier.

- Navire Joshua Macrau, Lipscomb, Cardiff
- Peter Marcy, Thompson, Liverpool
- Barque Chancellor, Murray, Rio de Janeiro
- Gustave, ——, Rio de Janeiro
- Europa, Kean, Belfast
- Goëlette Mary L Brown, Maine, Pensacola

Pour les steamboats voir la partie anglaise.

Liste des bateaux à vapeur partant aujourd'hui.

St Louis	Alex Scott	5 PM
Louisville	E H Fairchild	5 PM
Cincinnati	Nick Thomas	5 PM
Vicksburg	Natchez, Leathers	5 PM
Attakapas	Monticello	Midi
Attakapas	T D Hine	5 PM
Opelousas	Alice	Midi
Riv Rouge	Star Light	5 PM
do	D R Carroll	5 PM
Riv Rouge	Era No 2	5 AM
Nashville	Jas Johnson	5 PM
Bayou Macon	Kate Dale	5 PM
Riv Ouachita	Moro	5 PM
do	Vaucluse	5 PM
Riv Ouachita	R W McRea	5 PM
Lafourche	Music	9 AM
Balize	Belle Gates, Balise	10 AM

Partant dimanche

St Louis	John Walsh	10 AM
Bayou Sara	D F Kenner	9 AM
do	Grand Tête	9 AM
N York via Havane	Philadelphia	8 AM
Texas	Chas Morgan	8 PM

Départs d'Europe.

Indian, de Liverpool, Québec	25 mai
City of Washington, de Liverpool, N-York	25 mai
North Star, de Havre, New York	26 mai
Africa, de Liverpool, New-York	26 mai
Fulton, de Southampton, New York	1 juin
Arabia, de Liverpool, Boston	4 juin
Persia, de Liverpool, New York	11 juin

Départs d'Amérique.

Asia, de New-York, Liverpool	8 juin
Hungarian, de Québec, Liverpool	11 juin
America, de Boston, Liverpool	15 juin
Indian, de Québec, Liverpool	18 juin
Africa, de New-York, Liverpool	22 juin
Fulton, de New-York, Havre	25 juin
Arabia, de Boston, Liverpool	29 juin
Persia, de New-York, Liverpool	6 juil

Aux Familles.

SIROP BALSAMIQUE et PECTORAL [illegible]

DENTIFRICE [illegible] ... POUDRE DE TOILETTE [illegible] ... F. F. HENRIQUES [illegible]

CIGARES.—5000 Regalias, Millar, la Intimidad [illegible] ... NUMA LACOTTE & Co, 147 rue Royale

[illegible] ... 14 mai ... 147 rue Royale

Pour New-York via Key West.

Le steamship de la malle des Etats-Unis CHARLES MORGAN, capitaine John Lawless, partira comme il est dit ci-dessous, jeudi 16 juin à 8 heures A. M.

Prix du passage:

A la chambre, $36 .... A l'entrepont, $25.

Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagements pour passagers de chambres et d'entrepont, s'adresser à C. B. PAYNE,

3 juin — 57 rue du Camp

Jour de départ, VENDREDI, 10 juin, à 8 h. A. M.

Compagnie de steamships du Sud.—Ligne de la malle des Etats-Unis.—POUR BRAZOS ST-YAGO VIA INDIANOLA.—L'excellent steamship ARIZONA, doublé et chevillé en cuivre, commandant Denison, partira comme qu'il est dit plus haut, avec les malles des Etats-Unis. Pour fret ou passage, ayant de jolis emménagements, s'adresser à bord ou à

4jun — C. B. PAYNE, No 57, rue du Camp.

KEY WEST.

Jour de départ, VENDREDI, 16 juin à 8 h. A.M.

FLORIDE—LIGNE DE LA MALLE DES ETATS-UNIS.

Compagnie de steamships du Sud—Ligne de la malle des Etats-Unis—Pour KEY WEST, via Pensacola, Apalachicola, St-Marks, Cedar Keys, Tampa Bay et Manatee. L'excellent steamship GALVESTON, doublé et chevillé en cuivre, commandant W. Hutchings, partira ainsi qu'il est dit plus haut, avec les malles des Etats-Unis. Pour fret ou passage, jolis emménagements, s'adresser à bord, ou à

3juin — C. B. PAYNE, No 57, rue du Camp

Pour Galveston et la baie de Matagorda.

Jour de départ, dimanche 5 juin 1859, à 8 heures du matin.

Compagnie de steamships du Sud Ligne de la malle des Etats-Unis Pour Galveston et la Baie de Matagorda.—L'excellent steamship CHARLES MORGAN, doublé et chevillé en cuivre, commandant John Y. Lawless, partira comme il est dit plus haut, avec les malles des Etats-Unis. Pour fret ou passage, (jolis emménagements), s'adresser à bord ou à C. B. PAYNE, No 57, rue du Camp

2 juin

POUR VERA CRUZ ET TAMPICO.

Jour de départ, VENDREDI, 10 juin, à 8 heures A. M.

Le magnifique steamship INDIANOLA, neuf et à hélice, commandant Sauper, partira comme il est dit ci-dessus et prendra du fret pour Vera Cruz et Tampico à des prix réduits. Pour fret ou passage, s'adresser à

D. de GOICOURIA,

No 75, rue du Camp, au premier.

L'INDIANOLA est un steamship entièrement neuf et n'est pas surpassé sous le rapport du confort, de la rapidité et de la sécurité. — 30 mai—sa10j

Pour la Californie via Aspinwall.

Jour de départ, DIMANCHE 5 juin, à 8 heures précises du matin.

Pour la Californie via Aspinwall, Navy Bay et Panama—Compagnie des steamships de la malle des Etats-Unis—Le steamship PHILADELPHIA commandant El Howes, partira de son wharf, en face du marché Ste Marie, à 8 heures précises, avec les malles des Etats-Unis et les passagers, se reliera à la Havane, avec le steamship —— de la malle des Etats-Unis et à Panama avec le nouveau steamship John L Stevens de la Compagnie de la malle du Pacifique. Pour tickets pour tout le voyage, s'adresser au bureau, no 43, rue Natchez.

23 mai — J. T. DOSWELL & Co.

POUR NEW-YORK, VIA LA HAVANE.

Jour de départ, DIMANCHE 5 juin, à 8 heures précises du matin.

Compagnie des steamships de la malle des Etats-Unis—POUR NEW YORK via la Havane—Le steamship PHILADELPHIA, commandant E. Howes, partira de son wharf, en face de la rue St-Joseph, à heure précise, avec la malle des Etats-Unis et les passagers.

Pour fret ou passage, s'adresser au bureau de la Compagnie, No 74, rue des Magasins.

23 mai — S. DE VISSER & Co, agents

Le WOODFORD pour Louisville.

Ligne régulière de la N.-Orléans et de Louisville

Le bateau à vapeur à vapeur WOODFORD, (pour les passagers) capitaine Moses Erwin, partira pour Louisville et les ports intermédiaires comme suit:

Partira de la N.-Orléans, samedi, 23 avril, à 5 h. P. M

«	lundi, 9 mai,	à 5 h.
«	mercredi, 25 mai,	à 5 h.
«	jeudi, 9 juin,	à 5 h.
«	samedi, 25 juin,	à 5 h.
«	lundi, 11 juillet,	à 5 h.
«	mardi, 26 juillet,	à 5 h.
«	jeudi, 11 août,	à 5 h.
«	samedi, 27 août,	à 5 h.

Les passagers et les expéditeurs peuvent avoir toute confiance dans l'exactitude de ce bateau.

Aucune chambre ne sera considérée comme engagée avant le paiement.

On peut voir un plan de la cabine et retenir des chambres en s'adressant aux agents.

BELL, BUCHANAN & CO,

9av — 37, rue Poydras

Bateau à vapeur Diana, pour Louisville—Bateau régulier, pour le transport des passagers de la Nlle Orléans et de Louisville.

Le magnifique bateau à vapeur DIANA, la navire marcheur, capt. Edward F. Sturgeon, partira pour Louisville et les ports intermédiaires, pendant toute la saison, comme suit:

Part. de la Nlle-Orléans, jeudi 28 avril, à 5 heures P. M.

«	jeudi 16 mai, à 5 heur. P. M
«	mardi 31 mai
«	jeudi 16 juin
«	samedi, 2 juill.
«	jeudi, 18 juillet
«	mercredi, 3 août

Les passagers et les expéditeurs peuvent compter sur la régularité de ce bateau.

Aucune chambre ne sera considérée comme retenue avant le paiement.

On peut voir un plan de la cabine et retenir des chambres en s'adressant aux agents.

BELL, BUCHANAN & Co

19 avril — No 37, rue Poydras

Le bateau à vapeur PACIFIC, pour Louisville

Ligne régulière de la Nouvelle-Orléans et de Louisville.

Ce nouveau et magnifique bateau, fin marcheur, capt A. McGill, partira pour Louisville et les ports intermédiaires pendant toute la saison, comme suit:

Partira de la N. O. jeudi, 7 avril, à 5 heures P. M.

»	vendredi, 22 avril,
»	samedi, 7 mai,
»	lundi, 23 mai,
»	mardi, 7 juin,
»	jeudi, 23 juin,
»	vendredi, 8 juillet,
»	samedi, 23 juillet,
»	Lundi, 8 août

Les passagers et les expéditeurs peuvent compter sur l'exactitude de ce steamer. Aucune chambre ne sera considérée retenue avant le paiement.

On peut voir le plan et retenir des chambres en s'adressant aux agents.

BELL, BUCHANAN & Co,

22mars — 37 rue Poydras

POUR MARSEILLE—Passage seulement. Le beau navire américain DANUBE, de voilier de première classe, capt. Golding, ayant tout son chargement engagé et se rendant à bord pour peu. Pour passage (magnifiques emménagements, chambres) s'adresser au capitaine, à bord, poteau 44, Premier District, ou à

FORO & AVENDANO,

2 juin — No 116, rue de la Commune

POUR BORDEAUX.—Passage seulement. L'excellente barque SERAPHIM, de première, doublée et chevillée en cuivre, capitaine James Davis, ayant des emménagements confortables, peut prendre un petit nombre de passagers de chambre et d'entrepont.

S'adresser au capitaine, à bord, poteau 76, Quatrième District, ou à GEO. W. HYNSON & Co,

2 juin — 82 rue du Camp

POUR LE HAVRE.—Le navire paquebot WURTEMBERG, 1re classe, capt. J. C. Wilner, partira sous peu. Pour fret, s'adresser à

30mai — BAXTER, LOVELL & CO

POUR BORDEAUX.—Le navire MARTHA RIDEOUT, fin voilier et première classe, capt. Warren Moore, ayant presque tout son chargement engagé à bord, partira vers le 6 juin.

Pour fret de 300 balles ou passage (beaux emménagements) s'adresser à Wm J. DEWEY,

14mai auf8j — No 88, rue Gravier.

POUR PORT AU PRINCE.

Emigration.—Compagnie du gouvernement de Hayti.

L'excellente goëlette A. C. BREWER, de 1re classe et à trois mâts, partira le 7 juin. Pour le reste du fret ou passagers, (beaux emménagements) s'adresser à E. DESDUNE, agent,

No 105, rue des Champs Elysées,

ou à PHILLIPS & WEEKS,

12mai — No 26, rue St Charles.

POUR MARSEILLE ET GENES.—Le navire sarde MISSISSIPPI, de 1re classe, capt. Vassallo, partira sous peu, pour reste de fret et passage ayant de très jolis emménagements, s'adresser à LANATA FRERES.

17 mai — 9 et 11 rue Jefferson.

CHAMPAGNE

DELBECK & DE BERGHES.

MONSIEUR P. CAZENAVE nous ayant transmis l'agence à la Nlle-Orléans de l'excellent vin de Champagne provenant des caves de Messieurs Delbeck & de Berghes de Reims, nous annonçons au public et particulièrement aux connaisseurs et aux dégustateurs que nous venons de recevoir un petit envoi de ce vin, lesquels sont de beaucoup supérieurs tout ce qui est généralement importé sur notre marché.

A vendre par — FAURES & NORMAN,

1mai — 33 et 35 rue Royale

A VENDRE.

Une jolie résidence d'été à la Baie St-Louis faisant face au Lac sur un terrain de 55 pieds sur 40 arpents de profondeur, dont 10 arpents bien entourés; maison de maître contenant quatre chambres à coucher; un grand corridor au milieu servant de salle à manger, galerie devant et derrière, et une fausse galerie, cabinet, office, et mansarde.

Les bâtisses dans la cour se composent de deux allées de trois appartements chacune, une chambre à repasser, cuisine et chambre à repasser, bel appartement de gardien entièrement séparé; le tout en parfait état.

Il y a aussi un verger contenant des pêchers, des figuiers et des orangers en rapport.

Pour les conditions, s'adresser à

LOUIS F. MAXENT,

5mars — 50, rue Toulouse

EN débarquement du navire St-Louis, venant de New-York—

50 paniers de 12 bouteilles Ibersteck Piper;
20 paniers de 24½ do do do;
25 do de 12 bouteilles la Perle;
25 do 24½ do do;
15 caisses de 12 de Rubis;
10 do 24½ de do;

A vendre par — NUMA LACOTTE & CO,

14mai — 147, rue Royale

Vente de nègres

Le soussigné a à vendre environ 250 nègres de la Virginie et du Maryland qui viennent d'arriver—nègres de champ, ouvriers, domestiques de toutes sortes, etc. Il recevra constamment par tous les arrivages de la Virginie son personnel par la voie de terre. Son établissement est situé rue Baronne, No 54, 2e rue à l'ouest de l'hôtel St-Charles, entre Gravier et Commune.

2 déc—au 30 juin — WALTER L. CAMPBELL.

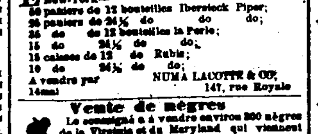

SANGSUES! SANGSUES

Nouvellement arrivées.

25,000 sangsues de premier choix, Hongroises et Suédoises, reçues par steamer Calawba, et à vendre au dépôt général de BAPTISTE LOUBAT, No 71, rue Bourbon, entre Bienville et Conti, en gros et en détail aux prix les plus modérés.

Les plus grands soins et une attention toute particulière seront donnés pour remplir les ordres de la campagne.

25juin—1an — BAPTISTE LOUBAT.

LE Dr. C. P. CHANE.

SYSTÈME DE RESPIRATION

De vapeurs électro-chimiques et médicamenteuses, pour le traitement et la guérison de la

CONSOMPTION,

des maux de gorge, des affections pulmonaires et des voies aériennes.

Il est bien établi aujourd'hui que c'est le système le plus rationnel, le seul moyen efficace—Spécifiant, l'électro-chimie appliquée à la thérapeutique, par la nouvelle et la seule infaillible méthode d'inspiration [illegible] ...

Bureau et résidence à l'Institut Electro-Chimique, No 142, rue St-Joseph, entre Camp et St-Charles [illegible] ...

EN débarquement du navire Isaac Newton, venant de Bordeaux—

[illegible] barriques vin rouge St-Julien [illegible] ... A vendre par NUMA LACOTTE & Co, 147 rue Royale

JAMBONS [illegible] ... L. MARIN & Co, 80 Vieille Levée

A VENDRE [illegible] ... F. A. GONZALES & Co, 11, Front Levée, près Bienville

---

LAIT ANTEPHELIQUE

LE LAIT ANTEPHELIQUE [illegible] ... AVIS. ... Le lait Antéphélique n'est pas seulement un cosmétique [illegible] ... ED. GUILLOT, 148 rue Royale; J. WRIGHT & Co, 21 rue Chartres ... F. P. DUGONGE ... Nouvelle-Orléans [illegible]

LE LIVER INVIGORATOR

(POUR FORTIFIER LE FOIE.)

Préparé par le Dr. SANFORD, ET COMPOSÉ ENTIÈREMENT DE GOMMES,

EST un des meilleurs purgatifs et l'un des meilleurs remèdes pour le foie. Il chasse non seulement les matières morbides qui se trouvent dans l'organisme et les boyaux, mais agit d'abord sur le foie. Il purge et fortifie en même temps, et quand on le prend par doses modérées l'effet en est d'une rapidité extraordinaire.

Le foie est un des principaux régulateurs du corps de l'homme, et quand il fonctionne bien la puissance du système se développe complètement. L'estomac dépend presque entièrement du foie et quand celui-ci est atteint, l'estomac ne fonctionne plus. L'un des propriétaires a cherché pendant vingt ans un remède qui put combattre les maladies auxquelles le foie est sujet.

Qu'une personne ayant le malaise du foie, tous quelque forme qu'elle se présente, achète une bouteille de la préparation de Sanford et elle sera convaincue qu'on a trouvé le remède désiré.

Ces gommes font disparaître les matières impures, purifient le sang et finement par guérir radicalement le malade.

Le Liver Invigorator, pris de temps en temps, guérit de la bile et, ce qui est encore mieux, la prévient.

Une dose avant le repas empêche la nourriture de s'aigrir.

Une dose avant de se coucher empêche le cauchemar.

Une dose prise la nuit guérit la constipation.

Une dose prise après chaque repas guérit de la Dyspepsie.

Deux cuillerées à café vous délivre invariablement de la migraine.

Une dose vous délivre immédiatement des coliques, guérit du choléra morbus et prévient le choléra.

Le contenu d'une bouteille nettoie le corps après une maladie et fait disparaître la jaunisse.

Plusieurs doses triomphent de la diarrhée chronique, les maladies d'entrailles et celles qui rèquent ont été cèdent souvent à la première dose.

Une dose pour les vers.

Ce remède prévient les fièvres en frissons et les fièvres bilieuses.

Une dose avant le repas donne de l'appétit.

Tous ceux qui y ont eu recours en font l'éloge.

Prenez de l'eau avec l'invigorator et avalez le mélange.

LE LIVER INVIGORATOR

EST UNE DÉCOUVERTE SCIENTIFIQUE; il opère des guérisons presque incroyables. *La première dose fait du bien au malade et le contenu d'une bouteille seulement vous guérit de la jaunisse, de la dyspepsie, du mal de tête,* tous maux qui proviennent du foie.

UNE PIASTRE LA BOUTEILLE.

Dr SANFORD, propriétaire, 345, Broadway, N-Y. A vendre en détail par tous les droguistes et par J. WRIGHT & Co,

Nos 21 et 151, rue de Chartres, et par SOOVIE & MEAD,

Agences générales à la Nlle-Orléans.

A vendre à la Nouvelle-Orléans, par tous les droguistes. — 15oct—1anvetc

SALSEPAREILLE DE SAND,

POUR PURIFIER LE SANG.

Le véritable article.

C'est un EXTRAIT PUREMENT VÉGÉTAL dans lequel sont fortement concentrées toutes les propriétés de la racine de Salsepareille mêlées avec d'autres excellentes productions du règne végétal. Le composé a des vertus tout à fait différentes et

Infiniment supérieures à toutes les autres

pour les scrofules, les rhumatismes, les ulcères de longue date, les boutons de fièvre, les érysipèles, les maladies provenant du mercure, éruptions cutanées, la maladie du foie, les maladies de femmes, le manque d'appétit, la faiblesse générale, etc.

LISEZ

La lettre suivante adressée à nos agents à St Louis.

A MM. Barnard, Adams & Co — En 1852, étant partie de l'armée ayant été exposé à l'humidité, mes jambes, ma cuisse, ma jambe, jusqu'aux orteils, enflèrent d'un tiers de plus que leur grosseur naturelle; au bout de quelque temps, il se forma une ulcère qui se communiqua au bas et, à intervalles, depuis cette époque. J'ai aujourd'hui le bonheur de vous annoncer qu'après trente ans de souffrances, l'ulcère et l'enflure ont disparu, et au moyen de la SALSEPAREILLE DE SAND

Tout a vous, — JOHN McCUNK.

Préparé et à vendre par A B et D SANDS, droguistes en gros, 100 Fulton Street, encoignure William, New-York.

A vendre par — J WRIGHT & Co

Nos 21 et 151, rue de Chartres

F P DRUNGE,

No 39, rue de Chartres

J. TUCKER, à Mobile.

ELIXIR ANTI-GOUTTEUX

DE HIPP. BRIEUGNE,

Inventeur du BAUME TROPICAL ANTI RHUMATISMAL.

Jusqu'à présent, la médecine est restée impuissante contre la GOUTTE, cette terrible affection qui est tant de victimes sur l'un et l'autre hémisphère, et chaque jour arrache tant de personnes à leurs travaux pour les livrer aux plus vives souffrances. Il est inutile de rappeler les symptômes de cette maladie, symptômes bien connus de tous ceux qui en ont éprouvé; il suffira d'en invoquer le souvenir pour faire apprécier tout le prix d'un remède efficace contre leur retour. Ce remède existe; c'est l'ELIXIR ANTI-GOUTTEUX, fruit de longues et persévérantes recherches de M. Hippolyte Brieugne, déjà connu par la découverte du BAUME TROPICAL anti-rhumatismal, employé avec succès dans de nombreux succès. L'ELIXIR ANTI-GOUTTEUX, destiné particulièrement à combattre les accès de goutte, possède une puissance non moins grande, garantie par une longue expérience de la victoire sur lui-même et par des essais réitérés sur diverses personnes.

L'ELIXIR ANTI-GOUTTEUX est d'un usage facile, son goût n'est point désagréable. On peut le prendre pur ou le mêler à deux ou trois cuillerées de thé de café. Ses effets se font sentir au bout de quelques heures. Quelle que soit l'intensité de l'accès, il fait disparaître en peu la douleur disparaît et les symptômes s'effacent.

A vendre, au dépôt général; à la Nouvelle Orléans, chez — J. WRIGHT & Co,

21 et 151, rue de Chartres

et dans les principales pharmacies des Etats-Unis

18 mai—1an

Important aux Planteurs,

Nous avons été informés que les planteurs, en demandant le

Célèbre Vermifuge du Dr McLane

écrivent simplement de leur envoyer du vermifuge; il s'ensuit qu'au lieu du VERITABLE VERMIFUGE DU Dr McLANE, ils reçoivent souvent une de ces préparations inutiles offertes sous ce nom au public. Aussi croyons-nous devoir rappeler aux planteurs l'importance d'écrire invariablement le nom en plein, et conseiller à leurs facteurs ou agents de ne recevoir que le véritable Vermifuge du Dr McLane, préparé par Fleming Bros, à Pittsburg, Pa.

Les précautions sont nécessaires quand on veut acheter les CÉLÈBRES PILULES DU Dr McLANE, POUR LE FOIE. La grande popularité de ce remède pour les maladies de foie et les affections bilieuses, si commune au Sud, a poussé certains vendeurs à déclarer que leurs mauvais médicaments ont les mêmes propriétés. Ne vous laissez pas tromper.

Les célèbres Pilules du Dr McLane,

POUR LE FOIE,

sont les seules qu'on ait encore inventées et dans lesquelles on puisse placer la plus entière confiance. C'est pourquoi nous engageons vivement le planteur qui tient à son existence et à celle des personnes qui dépendent de lui, à se montrer prudent. Ne prenez ni du Vermifuge ni des Pilules, à moins d'être convaincus que ce sont les véritables du Dr McLANE, préparés par

FLEMING BROS,

à Pittsburg, Pa.

Nous publions plus bas une liste des principaux pharmaciens et marchands chez qui l'on peut toujours se procurer les véritables Pilules et Vermifuge, que vendent également tous les droguistes respectables.

VERMIFUGE du Dr McLANE et ses PILULES pour le Foie.

175 grosses, en magasin et attendues,

J WRIGHT & Co,

Nos 21 et 151, rue de Chartres

VERMIFUGE du Dr McLANE et ses PILULES pour le Foie.

200 grosses, attendues et en magasin,

SOOVIL & MEAD,

nos 111 et 113 rue de Chartres.

VERMIFUGE du Dr McLANE et ses PILULES pour le Foie.

100 grosses, attendues et en magasin,

G N MORISON & Co,

no 12 rue des Magasins.

VERMIFUGE du Dr McLANE et ses PILULES pour le Foie.

150 grosses, attendues et en magasin,

G O WOODMAN,

Enc. Commune et Magasins.

VERMIFUGE du Dr McLANE et ses PILULES pour le Foie.

125 grosses, attendues et en magasin,

E D WHEELOCK & Co,

no 43 rue des Magasins.

VERMIFUGE du Dr McLANE et ses PILULES pour le Foie.

Constamment en magasin et à vendre par

JAMES SYME,

no 124 rue du Canal.

VERMIFUGE du Dr McLANE et ses PILULES pour le Foie.

Constamment en magasin et à vendre par

E J HART & Co.

nos 77 et 79 rue Tchoupitoulas.

VERMIFUGE du Dr McLANE et ses PILULES pour le Foie.

Constamment en magasin et à vendre par

READ, HEDGES & Co,

123 rue du Canal.

VERMIFUGE du Dr McLANE et ses PILULES pour le Foie.

Constamment en magasin et à vendre par

F P DUGONGE,

26 rue de Chartres.

DIVERS.—Un assortiment de cognacs, fruits au jus, vins en caisses, conserves, liqueurs assorties, tabac, cigares, etc., à vendre par — L. MARIN & Co, 80 Vieille Levée

PAGANINI.—[illegible] à vendre par PREAU & COUTURIE.

Bouteilles à Madère .... Bouteilles à Porto.

EN débarquement du chassemarée Bordelais—[illegible] ... vin de Bordeaux.

VIN rouge, en débarquement du navire Georgia [illegible] ... DUBTIS & Co, encoignure Royale et Conti

---

Second état annuel des affaires

Compagnie d'Assurance Hope de la Nouvelle-Orléans.

Bureau, encoignure Canal et Passage de la Bourse.

CONFORMÉMENT à sa charte, la Compagnie d'Assurance Hope publie l'état suivant de ses affaires:

Montant des risques restant dans l'année expirée le 30 avril 1858		$100,607 37
Montant des risques non expirés le 30 avril 1858		12,440 00
		$113,047 37
Primes sur les risques d'incendie	$98,466 42	
Primes sur les risques de mer	26,034 31	
Primes sur les risques des rivières	12,469 56	
		136,970 29
Primes à déduire sur les risques non expirés	21,080 00	
Primes remboursées	880 60	
		21,937 60
Montant des primes gagnées dans l'année expirée le 30 avril 1859		98,669 67
Pertes payées dans la même période, savoir:		
Sur les risques d'incendie	$ 6166 00	
Sur les risques de mer	8488 36	
Sur les risques des rivières	1699 30	
		16,297 66
Quinze pour cent remboursés aux parties assurées	13,339 15	
Réassurances	4,140 87	
Dépenses, intérêt en moins	9,395 92	
		26,416 08
		42,812 10
Gain net		$56,106 57
L'actif de la Compagnie est comme suit:		
Billets pour actions		$175,000 00
Billets garantis par hypothèque sur des Propriétés foncières valant le double du montant prêté		70,731 06
Effets à recevoir, garantis		4,840 12
Actions de Banque, coût		2,457 50
Effets à recevoir, à courte échéance, pour primes		19,944 25
Dû pour prime et en voie de perception		23,708 75
En caisse		29 542 90
		$306,354 57

ETAT DE LA LOUISIANE.

Paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle Orléans.

Qu'on se souvienne que le 6 mai 1859, pardevant moi, soussigné, juge de paix dans et pour la susdite ville, se sont présentés Henry Peychaud, Président, et Louis Barnett, secrétaire de la Compagnie d'Assurance Hope de la Nouvelle Orléans, lesquels ayant été dûment assermentés conformément à la loi, déclarent que le susdit tableau est juste et véritable et une copie exacte des livres de ladite Compagnie.

H. PEYCHAUD, Président

LOUIS BARNETT, secrétaire

Assermenté et signé pardevant moi, ce 6 mai 1859.

ARTHUR SAUCIER,

Troisième Justice de Paix de la paroisse d'Orléans

La Direction a déclaré aujourd'hui un dividende en argent de SOIXANTE-TREIZE POUR CENT sur le capital payé de cette Compagnie, lequel dividende provient d'un gain fait réalisé dans l'année expirée le 30 avril 1859 et sera payé, conformément à l'article 12 de la charte de ladite Compagnie, comme suit: DIX POUR CENT sur demande, aux actionnaires ou à leurs ayants-cause, à partir du 15 mai courant; le reste sera crédité comme versement sur les billets donnés pour actions et non payés.

H PEYCHAUD, président

R PLASSAN, vice-président

LOUIS BARNETT, secrétaire

—DIRECTEURS—

R. Plassan,	Thos N. Blake,
A. Laforest,	A. Xiques
P. Malochée,	B. Mautré,
C. H. Kernion,	Geo Heaton,
	H. Peychaud.

5 mai

Compagnie d'Assurance de l'Union de la Nlle-Orléans.

Second état annuel des affaires de la Compagnie d'Assurance de l'Union, publié conformément à la loi et à sa charte.

Montant des primes reçues dans l'année expirée le 30 avril 1859, savoir—		
Primes sur risques d'incendie		$113,104 33
" " risques des rivières		70,514 56
" " risques des mers		84,393 35
Total		$268,012 24
Primes non expirées le 30 avril 1858		34,167 00
Total des primes		$302,179 24
Primes remboursées		4,843 18
Primes nettes		$297,646 06
Pertes dans l'année, savoir—		
Pertes par les incendies	$33,093 35	
" sur les rivières	17,284 57	
" sur les mers	55,792 37	
Total des pertes	$106,169 29	
Réassurances	14,150 03	
Remboursés, 10 et 15 pour cent	6,559 54	
Dépenses, escompte en moins et intérêt	13,907 92	
		141,[illegible] 81
Bénéfice brut		$145,259 25
Réserve pour risques non expirés et pertes non payées		40,713 86
Bénéfice net		$104,546 39
L'actif de la Compagnie est comme suit:		
Billets pour actions		185,000 00
Prêts garantis par hypothèques		54,450 46
Prêts garantis par actions de banques		59,800 00
Effets à courte échéance, pour primes		33,796 24
Primes en voie de collection		25,464 67
Script d'autres compagnies		1,900 00
En caisse		71,948 24
Total de l'actif		$482,941 48

Etat de la Louisiane—Paroisse d'Orléans, ville de la Nlle-Orléans.

Qu'on se souvienne que le 12 mai 1859, pardevant moi, le soussigné, Juge de paix dans et pour la susdite ville, se sont présentés A. Chiapella, Président, et Jules Dolbonde, secrétaire de la Compagnie d'Assurance de l'Union de la Nlle-Orléans, lesquels ayant été dûment assermentés conformément à la loi, déclarent que le susdit tableau est juste et véritable et une copie exacte des livres de la Compagnie.

A. CHIAPELLA, Président.

JULES DOLBONDE, Secrétaire

Assermenté et signé pardevant moi, ce 12 mai 1859.

ARTHUR SAUCIER,

Troisième Juge de Paix de la paroisse d'Orléans

A une assemblée des Directeurs, tenue aujourd'hui, il a été résolu de déclarer, en faveur des assurés, un dividende de TRENTE CINQ POUR CENT, pour lequel il sera émis du scrip à partir du 1er juillet prochain—et trente cinq pour cent aux actionnaires sur le capital payé, lequel dividende sera porté à leur crédit sur les billets donnés par les actionnaires de la Compagnie, à partir du 1er juin prochain.

Les porteurs de scrip sur lequel il est dû un intérêt payable depuis le 1er du courant, sont priés de venir le recevoir.

A. CHIAPELLA, président.

JULES DOLBONDE, secrétaire.

Nouvelle Orléans, 21 mai 1859. — 13mai—1m

TURCOTTE & BLANCAND

Successeurs de A. Pepin & Co.

Magasin Rouge, entre les deux marchés ET Magasin Jackson, encoignure Ste Anne et Chartres.

ONT l'honneur d'informer leurs amis et le public en général qu'ils viennent de recevoir par les derniers arrivages d'Europe et du Nord, un assortiment complet de marchandises pour le printemps, qu'ils offrent à des prix très réduits:

- Robes barège anglais, double jupes
- do organdi et jaconet do
- do do do à quilles
- do do do à volants
- Barège uni et imprimé
- Brillantines, Ginghams et toiles imprimées
- Mousseline suisse et tarlatane
- do brochée et Jacquard
- Robes et barbe à manches-jaune
- Mousseline suisse et cordons
- Chales barège et grenadine
- Mantelets et Pointes dentelle
- Mitaines et gants filet brodé
- Cols et manches valenciennes
- Cols et manches jaconet et mousseline, brodés
- Toile d'Irlande, Platille et Bretagne
- Toile et coton à draps, de toutes largeurs
- Mérinos, drap d'été, bombasine, alpaca
- Coutil blanc et fantaisie.

AUSSI,

Un grand assortiment de linge confectionné, chapeaux, souliers, bottes, etc.

Ils invitent les marchands et les habitants de la campagne à visiter leur établissement. — 29

Au public de la Nouvelle-Orléans

AVIS IMPORTANT.

M. D. LOPEZ a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'il vient de commencer la fabrication des bonbons fondants qui, n'ayant pas à subir, comme ceux importés de France, une traversée de 50 jours, seront toujours frais et fabriqués avec un soin tout particulier, comme ce qu'il a coutume de livrer à la consommation.

Malgré la variété du parfum et de la forme, ils se vendront toujours 50 sous la livre.

M. Lopez engage respectueusement le public en général à venir les goûter pour s'en convaincre, à sa Fabrique de Chocolat, encoignure Chartres et Conti. — 23 mars

VINAIGRE VIRGINAL.— Cette liqueur, suave et rafraîchissante, est fort bonne pour faire passer les boutons de chaleur et le feu à la peau; il est nécessaire de l'étendre avec de l'eau pour s'en servir. Ce vinaigre, ainsi étendu d'eau, est un excellent cosmétique qui peut servir d'anti-fard, c'est-à-dire remédier à l'altération causée à la peau par les mauvais fards. Déjà beaucoup de personnes qui avaient la figure couverte de feux depuis plus de 10 et 15 ans et qui avaient usé, sans aucun succès, de tous les moyens qui leur avaient été offerts, se sont radicalement guéries dans l'espace de huit à dix jours, par l'emploi de ce vinaigre.

Seul fabricant du vinaigre virginal,

P. LEVERRIER,

7 déc — 76, rue de Chartres

VINS en barriques—30 barriques grand vin Château Haut-Brion 1850

4	barriques grand vin St-Julien 1850		
5	do	do	Vve Morgan 1851
10	do	do	Margaux Médoc
11	do	do	St-Estèphe
15	do	do	St-Emilion
4	do	vin blanc	Preignac 1erforü 1850
7	do	do	Sauternes do
15	do	do	do 1851

A vendre par — FAURES & NORMAN,

30 oct — 3 3 et 35, rueRoyal

Cordes .... Cordes.

CINQ CENTS rouleaux cordes de pitre Kentucky assortis

250	do	do coton pour

guide—A vendre au plus bas prix du marché par ROUSSET & GENIN

9 avril — 76, Canal, près Chartres

Cow Peas de la Caroline.

500 sacs cow peas de la Caroline, en débarquement de la goëlette Transit, arrivée de Charleston, à vendre en lots, au gré des acheteurs par F A GONZALES & Co,

5 mai — 11, Front Levée, près la rue Bienville.

DIVERS en magasin—Bouchons 50 balles différentes qualités

Prunes—50 caisses en paniers barils
Bourgogne—30 do Volnay grandes et ½ bouteilles
Huile—100 paniers Bouvin frères
Porto—30 ¼ Porto vieux
Sauterne—30 barils vin Sa
St Emilion—50 barriques do
Margaux—10 barriques Vve Marmart
St Estèphe—20 do vin de famille.

A vendre par — S D GRATIAA & Co,

16mai — 20, rue de la Douane

EN débarquement du navire Pepperell, de Bordeaux:

12 barriques vin rouge pour familles
4 do vin blanc Haut Sauterne
10 barils vin blanc Haut Sauterne
100 caisses vin rouge St-Julien
100 caisses vin blanc Haut Sauterne

A vendre par — E DÉCHAMPS,

15av — 21 rue St-Louis

MIEL—de Cuba, de la meilleure qualité, en barils et en damejeannes, à vendre par

LABORDE & XIQUES, 30 Nouvelle Levée,

27mai — en face de Natchez Alley

FRUITS au jus—20 caisses fruits au jus assortis, Heilmann, en magasin et à vendre par

HENRY VALETON,

16mai — 27, 29 et 31 rue Bienville

EN débarquement du navire Isaac Newton, de Bordeaux, et à vendre par le soussigné—

12 barriques vin rouge vieux Médoc
12 do et depuis vin rouge ordinaire.

PAUL LACROIX,

[illegible] — 18 rue Toulouse

VINAIGRE de vin blanc,

20 barils vinaigre de vin.

A vendre par — LANATA FRERES,

[illegible] — 9 & 11, rue Jefferson.

SCOTCH ALE de Wm Younger & Co, Edimbourg, [illegible] ... P. E. BEULATOUR ... 88 Vieille Levée

PALE ALE de Wm Younger & Co, [illegible] ... P. E. BEULATOUR, agent, 88 Vieille Levée

CHAUX [illegible] ... A vendre par — E J HART & Co, 77 et 79 rue Tchoupitoulas

---

VENTES JUDICIAIRES.

Léon Bertin & alle vs Benjamin Ambroise Descoudres ... [illegible]

TROISIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—No 12,486.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai, le MARDI 5 de juillet 1859, à midi, à l'Hôtel de la Cité, rue de la Commune, entre les rues du Camp et des Magasins, à l'adjudication de—

Un Terrain situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Royale, du Quartier et Condé, mesurant, à la rue Royale, vingt-deux pieds six pouces, quatre lignes de face à la rue de l'Hôpital, et même largeur sur la ligne du fond, et quatre vingt-cinq pieds trois pouces de profondeur, conformément au plan dressé par L. H. Pilié, arpenteur, le 25 de novembre 1846, et déposé en l'étude de A. Ducatel, notaire public en cette ville.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, privilèges, servitudes et avantages y attachés et y appartenant. Les dites bâtisses et améliorations consistent en une jolie petite maison de résidence à deux étages, couverte en ardoises, ayant deux chambres au rez de chaussée et deux au premier, avec galerie devant, bâtie dans le fond du terrain; une maisonnette en bois, construite sur un des côtés du terrain, lieux d'aisances, cuisine en briques, couverte en ardoises, cour briquetée, hydrant, et un joli jardin d'agrément sur le devant, arbres fruitiers, etc. La maison porte le No 70 sur la rue de l'Hôpital.

Le tout saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Un tiers du prix payable comptant et le balance à six et douze mois de crédit, en billets portant 8 pour cent d'intérêt l'an de la date jusqu'à échéance, et à défaut de paiement à ladite échéance, au taux de 8 pour cent jusqu'à parfait paiement.—La propriété devra être assurée par l'acquéreur et la police en être transférée au shérif pour le compte des parties intéressées.

E. T. PARKER,

Shérif de la paroisse d'Orléans

4 juin—4 11 20 27, jl 5

Dame Jane Rogers vs. Benjamin J. Burgess.

TROISIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—No 12,685.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le mercredi 6 de juillet 1859, à midi, à l'Hôtel de la Cité, rue de la Commune, entre les rues du Camp et des Magasins, à l'adjudication de—

Un terrain situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Robertson, Louis, Villeré et Toulouse, désigné par le no dix, sur un plan dressé par C Giroux et A. Castaing, architectes, le 5 de janvier 1853, et déposé pour recours en l'étude de A Barnett, notaire en cette ville, et mesurant vingt sept pieds 10 pouces et une ligne de face à ladite rue Robertson, sur une profondeur de cent vingt sept pieds dix pouces et une ligne, entre lignes parallèles, mesure anglaise.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations quis'y trouvent, et tous les droits, privilèges, servitudes et avantages y attachés et y appartenant. Lesdites bâtisses et améliorations consistent en une maison de résidence basse avec attique, couverte en ardoises, une cuisine basse couverte en ardoises, dépendances, appartenances, cave, etc.

Le tout saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—comptant au moment de l'adjudication. — E. T. PARKER, Shérif

4 juin—14,21,28,6 juil — de la paroisse d'Orléans

Théophile Fagouet vs ses créanciers.

DEUXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—No 15 636—En vertu d'un ordre de vente rendu le 2 de juin 1859, et à moi adressé par l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai, mercredi 15 juin 1859, à 5 heures P. M. sur les lieux ci-après désignés, pour le compte des créanciers de l'insolvable, à la vente publique et adjudication de:

La balance du bail du magasin situé à l'angle des rues Royale et du Quartier, dans le 2me District de cette ville, expirant le 19 de juin 1860.

Abandonnée par l'insolvable à ses créanciers.

Conditions comptant au moment de l'adjudication.

E. T. PARKER, shérif

4 juin—4,7,10,13,15 — de la paroisse d'Orléans

Dame Anne Caili vs J. M. Durand.

SIXIEME Cour de District de la Nouvelle Orléans—No 764—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Sixième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le lundi 13 de juin 1859, à midi, à l'Hôtel de la Cité, rue de la Commune, entre les rues du Camp et des Magasins, à la vente publique et adjudication de:

Un certain billet souscrit le 1er de janvier 1853 par John Kellar, à l'ordre de Dame E. A. Durand, de la somme de deux mille deux cents piastres, pour valeur reçue et payable à trois mois de date. Le dit billet ayant droit à un crédit de cinquante piastres.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication. — E. T. PARKER,

1erjuin—4,8,11,13 — Shérif de la paroisse d'Orléans

Marthe Eugénie Grandchamps, épouse de Charles Victor Fosion vs Valère Etienne Fourot.

DEUXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—No 15,399—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai, le mercredi 15 de juin 1859, à midi, à l'Hôtel de la Cité, rue de la Commune, à l'adjudication de:

Trois terrains contigus situés au faubourg Franklin, dans le 3me District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues des Champs-Elysées, Marigny, Prosper et Dolliole, et désignés par les nos 14, 15 et 16, sur un plan du dit faubourg, dressé par J. Pilié, voyer, le 7 juin 1828.

Les dits terrains sont désignés par les Nos huit, neuf et dix, sur un plan approuvé le 17 mai 1847, par Ouvier, arpenteur, et annexé à un acte de rapport de J. Cavillier, notaire public en cette ville, en date du 20 mai 1847 et mesurent, mesure américaine, chacun, ensemble, soixante et un pieds de face à la rue Dolliole, sur cent vingt-cinq pieds de profondeur. Le dit terrain No dix forme l'angle des rues des Champs-Elysées et Dolliole.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Saisis dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—comptant au moment de l'adjudication. — E. T. PARKER,

5mai—6,18,27,4,10j — shérif de la paroisse d'Orléans

MARGUERITE KURT f. de C. L. vs J. C. David No 21,286—Quatrième Justice de Paix—Paroisse d'Orléans—En vertu d'un writ de fi fa à moi adressé par l'Hon. Guy Duplantier, juge de ladite Cour, j'exposerai en vente publique, le samedi 4 juin 1859, à midi, en mon magasin de dépôt, situé rue St-Pierre No 7, Maison Pontalba. Un lot d'effets saisis dans l'affaire ci-dessus selon inventaire déposé en bureau du constable. Conditions—Comptant.

23 mai 28 et 4 — JULES SORAPURU, constable.

JEAN Aurianne vs John Schaaffer et George Legenhuhl in solido—No 17,780—Quatrième Justice de Paix—Paroisse d'Orléans—En vertu d'un writ de fi fa à moi adressé par l'Hon. Guy Duplantier juge de ladite Cour, j'exposerai en vente publique le jeudi 11 juin 1859, à midi, au coin des rues St Pierre entre les rues Chartres et Royale: Tous les droits, titres et intérêts de John Schaaffer à un certain bail d'une maison, située rue des Français entre les rues Victoire et Moreau, saisis dans l'affaire ci-dessus—Conditions comptant.

30 mai—juin 4,9,11 — JULES SORAPURU, constable

AVIS JUDICIAIRES.

Succession de Mary McFarland—No 14,541

DEUXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—Avis est par le présent donné aux créanciers de la dite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par l'administrateur de la dite succession ne serait point approuvé et homologué, et les fonds entre ses mains répartis conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour. — J. L. KELLY,

4juin—4,8,13 — Député Greffier

L'ETAT DE LA LOUISIANE—Quatrième Cour de District de la Nouvelle-Orléans—Je certifie par les présentes que le 1er avril 1859, jugement a été enregistré dans cette Cour, dans le susdit procès, dans les termes et clauses suivantes:—No 13,114—Mme Williams vs son mari—Sur motion de M. M. M. Reynolds, avocat de la demanderesse, et sur production de la preuve, il est ordonné, adjugé et décrété que la demanderesse ait jugement contre le défendeur—il est adjugé et décrété qu'il y ait jugement décrétant une séparation de biens et une dissolution de la communauté d'acquêts et de gains existant jusqu'à ce jour entre la demanderesse, Mme Ann Chapman, et son mari, le Dr W. P. Williams; qu'elle recouvre de son dit mari treize mille piastres avec 5 pour cent d'intérêt, de la date à parfait paiement et les frais de procès.

Jugement rendu et signé le 1er avril 1859.

(Signé) — J. W. PRICE, juge.

En foi de quoi j'ai apposé ma signature et le sceau de ladite Cour, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, ce 1er avril, dans l'année de Notre Seigneur mil-huit cent cinquante-neuf et la 83me année de l'Indépendance des Etats Unis. — JAS. B. MURTAGH,

4juin—6 7 — Député greffier

L'ETAT DE LA LOUISIANE—Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans—Succh R. Etheridge vs ses créanciers et les créanciers de Woolsey et Etheridge, No 13,670.—La cession des biens de l'insolvable est acceptée par la Cour pour le bénéfice de ses créanciers et de ceux de Woolsey et Etheridge, et il est ordonné qu'une assemblée des dits créanciers soit tenue au bureau de Joseph Collin notaire public, samedi 25 juin 1859, à 10 heures A. M. à l'effet de délibérer sur les affaires de l'insolvable et de celles de Woolsey et Etheridge, et de nommer un ou plusieurs syndics, que A. Vayssat, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents, et que toutes poursuites judiciaires contre les biens et la personne de l'insolvable et les biens de Woolsey et Etheridge, soient suspendues.

Par ordre de la Cour,

Nlle-Orléans, 23 mai 1859. — A. DREUX,

24mai—14,24 juin — député greffier.

Succession de Chas. Edouard Bouligny — no 14,147.

DEUXIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte final présenté par l'exécuteur testamentaire de la dite succession, ne serait point approuvé et homologué et les fonds entre ses mains répartis conformément audit compte.

Par ordre de la Cour. — J. L. KELLY,

31 mai—4 et 9 j — Député Greffier

Succession de Lizida Augusto—no 13,999.

DEUXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par l'exécuteur testamentaire de la dite succession ne serait pas approuvé et homologué, et les fonds entre ses mains répartis conformément audit compte.

Par ordre de la cour, — J. L. KELLY,

31 mai—4 et 9 j — Député-Greffier

Louis Charles vs. ses créanciers—no 11,896.

TROISIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle Orléans.—Avis est par le présent donné aux créanciers de l'insolvable et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par le syndic des créanciers de l'insolvable ne serait point approuvé et homologué, et les fonds en ses mains répartis conformément audit compte.

Par ordre de la Cour, — A. DREUX,

31 mai—4 et 9 j — Député greffier

THOS MURRAY .... JNO. C. POOLEY

Thos. MURRAY & Co,

(Successeurs de Pooley, Nicol & Co,)

Chantier de bois de pin jaune de la Floride, pour les constructions,

Encoignure des rues Cedar et Julia,

Au Nouveau Bassin—ancien chantier de Hunt.

Nous avons constamment un grand assortiment de toutes espèces de bois préparé pour planchers de plafonds; de bordeaux, lattes, etc, et tous les bois nécessaires pour les bâtisses.

26 fev—1an — THOS. MURRAY & Co;

Chantier de bois de pin jaune de la Floride

Ayant vendu le stock qui se trouve dans notre vieux chantier, au Vieux Bassin, nous prions nos amis de se rappeler que nous avons l'honneur d'ouvrir un chantier de bois de pin jaune de la Floride, encoignure des rues Cedar et Julia, au Nouveau Bassin.

Les commandes laissées à la boîte No 95, au "Mechanics and Dealers' Exchange," No 19, rue St-Charles, seront promptement remplies.

THOS. MURRAY & Co,

Thos. MURRAY ...... Jno. C. POOLEY.

26 fev—6m

Nouveau procédé de R. A. Stewart

POUR LA DÉFÉCATION ET LA CLARIFICATION DU JUS DE LA CANNE, DU SIROP, DE LA MÉLASSE ET DE TOUTES LES MATIÈRES SACCHARINES.

LES personnes qui désireraient employer ce procédé, peuvent obtenir le droit de s'en servir en s'adressant à mes agents, MM. PILCHER, GOODRICH & Co, No 83, Factors' Row, Nlle-Orléans où sont exposés des échantillons de sucre.

14 mars—6m — R. A. STEWART.

PECHE A LA LIGNE.

ROUSSET et Génin annoncent aux amateurs de pêche qu'ils ont reçu leur assortiment d'articles de pêche qui comprend les articles ci-dessous [illegible] ...

[illegible]

QUININE—[illegible] ... A vendre par — E J HART & Co, 77 et 79 rue Tchoupitoulas

---

VENTES A L'ENCAN.

Mulets et Chevaux.

PAR VINCENT & Co.

IL sera vendu samedi 4 juin, à 10 heures, à leur magasin d'encan, No 25, rue de la Douane—

- 1 balles kersey uni;
- 2 balles kerseys blancs;
- 1 balle plaine laine et blanc;
- 1 balle kersey gris.

Débarqués légèrement avariés du navire Sarah Ferrandez arrivé de New-York. — 4juin

Mulets et Chevaux par ordre du Levee Steam Cotton Press.

PAR CHS. E. FORSTALL, encanteur.

IL sera vendu mercredi, 8 juin 1859, à 10 heures du matin, aux écuries du Levee Steam Cotton Press, rue de la Presse, entre Amour et Bons-Enfants, Un lot de mulets et chevaux.

Conditions—Comptant. — 4juin

Vente positive et sans réserve de 31 excellents esclaves venant d'une habitation de cet Etat.

PAR D. E. MORPHY, encanteur.

MERCREDI, 6 juillet 1859, à midi, il sera vendu, à l'Arcade de Banks, dans la rue des Magasins, entre les rues Natchez et Gravier, les esclaves suivants qui seront positivement vendus, sans aucune réserve, au plus haut enchérisseur:

Castle, âgé d'env.	48 ans	Jim, âgé d'env.	12 ans		
Lucy Ann	do	18 ans	Sally	do	45 ans
Cornelius	do	16 ans	Jack	do	18 ans
Tempe	do	18 ans	Martha	do	15 ans
Amaryllis	do	24 ans	Lenora	do	18 ans
Abraham	do	18 ans	Sylva	do	45 ans
Greecy	do	28 ans	Augusta	do	8 ans
Jim	do	48 ans	Monroe	do	20 ans
Nancy	do	51 ans	Sall	do	51 ans
Betsey	do	27 ans	Joe	do	30 ans
Sojanna	do	23 ans	Gabriel	do	24 ans
Patsey	do	21 ans	Lucy Ann	do	16 ans
Mary Ann	do	19 ans	Malvina	do	14 ans
David	do	17 ans	Catherine	do	11 ans
Virginia	do	14 ans	Ben	do	41 ans

Erick, âgé de 26 ans.

Conditions, comptant. Les titres seulement sont garantis par le vendeur. Les actes de vente pardevant A. E. Bienvenu, notaire public, aux frais des acquéreurs.

Pour plus amples renseignements, s'adresser au bureau de l'encanteur, No 49, rue des Magasins.

4 juin—4,18,24juin,6juil

Terrain de prix situé dans la rue St-Joseph, entre les rues Magasins et Foucher.—No 15,366.—Deuxième Cour de District de la Nlle-Orléans.—Aurore Piquery et alias vs Félix Piquery et alias.—Procès pour opérer un partage.

PAR C. E. GIRARDEY & Co,

G. E. GIRARDEY, encanteur,

Bureau No 6, Arcade de Banks.

IL sera vendu, samedi 2 juillet 1859, à midi, à l'Arcade de Banks, dans la rue des Magasins, dans la ville de la Nlle-Orléans, en vertu et conformément à un jugement rendu par l'Hon. P. H. Morgan, juge de la Deuxième Cour de District de la Nlle-Orléans, dans le susdit affaire, le 21 mai 1859, et signé le 26 mai 1859—il sera vendu à l'encan, à l'effet d'opérer un partage entre les co-propriétaires, la propriété ci-après décrite, savoir:

UN CERTAIN MORCEAU DE TERRE situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues St Joseph, Julia, Magasins et Foucher. Le dit morceau de terre a 42 pieds 7 pouces 4 lignes de face à la rue St-Joseph, sur une profondeur de 170 pieds 5 pouces 6 lignes, entre lignes parallèles. Les améliorations consistent en une bâtisse en bois, et de grandes écuries en bois appartenant au locataire actuel, M. Patrick Halpin.

La position centrale de cette propriété lui donne de la valeur pour des écuries, des boutiques, des établissements, charrons, des forges et des entrepôts.

Conditions—Un tiers comptant; le reste à un et deux ans de crédit, en billets de l'acquéreur, sans endossement, portant intérêt à raison de 6 pour cent, de la date à l'échéance et en cas de non paiement à l'échéance, intérêt à raison de 8 pour cent l'an jusqu'à parfait paiement. Les dits billets seront garantis par hypothèque spéciale sur la propriété et devront être divisés en coupons, afin de correspondre aux parts des parties intéressées.

L'acte de vente pardevant M. Félix Grima, notaire public, aux frais de l'acquéreur.

30 mai—4, 11 18 25 juin—2 juillet

Succession de Mme M. Henderson, décédée.—No 15,536.—Deuxième Cour de District de la Nlle-Orléans.—Vente d'une magnifique maison et de quatre grands terrains situés dans la rue Prytania, entre les rues Thalie et Melpomène.

PAR C. E. GIRARDEY & Co.

C. E. GIRARDEY, encanteur,

Bureau, No 6, Arcade de Banks.

JEUDI, 30 juin 1859, à midi, à l'Arcade de Banks, il sera vendu à l'encan, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. P. H. Morgan, juge de la Deuxième Cour de District de la Nlle-Orléans, portant la date du 27 mai 1859, les propriétés suivantes, de très grande valeur, appartenant à la succession de Mme M. Henderson, décédée, savoir:

QUATRE TERRAINS, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situés dans l'îlet compris entre les rues Prytania, Thalie, Melpomène et Coliseum. Lesdits terrains sont désignés par les nos 22, 23 24 et une partie du no 25 et ont chacun 37 pieds 11 pouces de face à la rue Prytania, sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent une belle maison en bois, à deux étages trois quarts, couverte en ardoises, galeries doubles, sur la façade et derrière, ayant au premier étage deux beaux salons avec cheminées en marbre, fenêtres et chambres en bois de chêne avec corniches ciselées, portes et battants en acajou, six belles chambres à coucher, avec cheminées en marbre et cabinets; deux belles chambres au dessus dans la mansarde, au troisième étage; une cave dans le fond, cuisine, chambre à repasser et lieux d'aisances au-dessus—deux grandes chambres à coucher, une chambre de bain, chambre à laver, les eaux, et, dans le fond, couverts en ardoises, laquelle contient à la rue Prytania, une écurie et remise, la cour est pavée en briques; le tout en bon état, grandes chambres à domestiques au-dessus. Galeries couvertes conduisant de la maison principale à cette bâtisse et enchant le vue de la rue par un treillage.

Un grand jardin d'ornement, planté de magnolias, arbor vitæ, cèdre et autres arbres. Les trottoirs sont pavés. Hydrant et une grande cuve reposant sur une base en briques.

Conditions—L'acquéreur assumera le paiement d'un billet hypothécaire de $10,000, portant la date de février 1859, échéant en février 1860, sans intérêt. Pour la balance, la moitié comptant, le reste à 19 mois de crédit, du jour de la vente, avec 8 pour cent d'intérêt l'an, et, en cas de non paiement à l'échéance, 8 pour cent jusqu'à parfait paiement.

L'acte de vente pardevant T. O. Starke, notaire public, aux frais de l'acquéreur.

30mai—4,11,18,25,30je

Succession de Saml. P. Bullard.

PAR J. L. CARMAN, encanteur.

IL sera vendu à l'encan, vendredi, 10 juin 1859, à midi, à l'Arcade de Banks, pour le compte de la succession, en vertu d'un ordre de l'honorable Deuxième Cour de District de la Nlle-Orléans et portant la date du 9 mai 1859,

L'esclave SARAH, âgée de — ans, adonnée à la boisson et marronneuse.

Conditions—Comptant. — 10mai—25,10ju

ETAT DE LA LOUISIANE,

Bureau de l'Exécutif.

ATTENDU qu'en vertu d'un acte de la Législature de l'Etat de la Louisiane, approuvé le 15 mars 1855 et intitulé "Acte pour établir une quarantaine pour la protection de cet Etat,"

J'ai jugé convenable, d'après l'avis du Bureau de Santé, de lancer cette proclamation, déclarant tous les navires venant de Rio de Janeiro, Trinidad, St Vincent, St Thomas, Porto Rico, St Domingue, la Havane, Matanzas, Ste Cruz, Tampico et Aspinwall—sujets à une quarantaine de quarante jours.

Donné sous ma signature et le sceau de l'Etat, à Baton Rouge, ce 25 avril, A. D. 1859, et quatre vingt troisième année de l'indépendance des Etats-Unis d'Amérique. — R. C. WICKLIFFE

Par le Gouverneur, — ANDREW S. HERRON,

5mai—30 — Secrétaire d'Etat

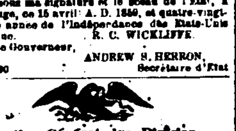

Quartier Général—1re Division

Milice de la Louisiane.

Nlle-Orléans, 1er juin 1859.

ORDRES SPECIAUX No 3.

1. Le Brig. Gén. E. L. Tracy, ayant demandé un congé de trois mois, à partir du 1er courant, le dit congé est par les présentes accordé.

II.—Le Senior-Officier de la Première Brigade assumera le commandement pendant son absence et fera ses rapports au Quartier Général de Division.

Par ordre de JOHN L. LEWIS,

Maj. Gén. Commandant.

N. GUSAN, Aide de-Camp. — 2 juin—6t

Quartier Général,—1re Division,

Milice de la Louisiane.

Nlle Orléans, 1er juin 1859

ORDRES SPECIAUX No 2.

1. Un congé est accordé au Brig. Gen. H. W. Palfrey, commandant la Légion de la Louisiane, du 7 courant au 1er novembre prochain.

II—Le Col. Starcken, officier de la Légion, assumera le commandement pendant l'absence du Gén. Palfrey et fera ses rapports au Quartier Général de Division.

Par ordre de JOHN L. LEWIS,

2 juin—6t — Maj. Gén. Commandant.

DIVERS—Moutarde française, huile d'olive de J. Plagniol, en paniers de 12 bouteilles et de 24; bouteilles; absinthe suisse, vermouth, savon de Castille, eau de fleurs d'oranger, en caisses et en estagnons; fruits au jus, de Teyssonneau, liqueurs super fines de Bordeaux et Marseille, guignolet, eau verte &c, &c

A vendre par — B TALAMON,

11ma — 182 rue Royale

EN magasin et à vendre par le soussigné—

- 5 balles, chacune 20,000 bouchons pointus
- 3 balles, chacune 10,000 bouchons droits
- 30 barriques vin rouge vieux chateau Larose
- 10 do do do Vertheuil
- 100 do do Julien Médoc
- 10 do vin blanc Haut Sauterne
- 27 barils do do
- 50 caisses vermouth Noilly, Pratt & Co
- 50 paniers huile de Plagniol
- 60 caisses absinthe Constant Lecoultre
- 90 do do Sauvajol & Brunetton
- 300 do vin rouge St-Julien et St-Estèphe.

6 mai — X LAMBERT, 62 rue des Magasins

A VENDRE par les soussignés, en débarquement du navire Investigator, venant de Bordeaux:

- 1512 caisses vin rouge;
- 450 barriques do
- 50 barils vin blanc;
- 30 barriques do
- 20 de vin rouge Léoville;
- 239 caisses vin blanc;
- 50 do do en demi bouteilles;
- 100 do vin rouge do
- 24 barriques du Château Dillon;
- 9 demi-barriques vin blanc, Graves;
- 108 caisses vin rouge Château Dillon.

C CAVAROC & Co,

9mai—6f — 144 rue Royale

VIN ROUGE—30 barriques vin rouge St-Laurent 24 do de Fronsac

100 caisses vin rouge St-Estèphe

100 do de Jouillac, à vendre par

EUG ROCHEREAU & Co,

14 ma — 17 et 19 rue St-Louis

SANGSUES—SANGSUES

Mme veuve PROVOST, a un grand dépôt central, rue Bourbon, No 172, entre Toulouse et St Pierre, et constamment en main un grand assortiment de sangsues hongroises et suédoises. A vendre en gros et en détail aux prix les plus réduits.

Les ordres pour la campagne seront promptement exécutés — nov 22

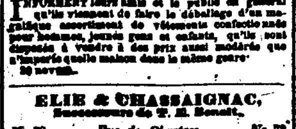

DUGUY SAULET & Cie

No 3 rue de Chartres,

INFORMENT leurs amis et le public en général qu'ils viennent de faire le déballage d'un magnifique assortiment de vêtements confectionnés pour hommes, jeunes gens et enfants, qu'ils sont disposés à vendre à des prix aussi modérés que n'importe quelle maison dans le même genre.

20 novem

ELIE & CHASSAIGNAC,

Successeurs de T. E. Benoit,

No 78 .... Rue de Chartres .... No 78

IMPORTATEURS

de musique et d'instruments de musique.

Seuls agents des célèbres PIANOS FORTE de Henry Herz, auxquels la grande médaille a été accordée à l'exposition universelle de 1855. Ce piano est été reconnu par le jury de l'exposition de 1855 comme étant de beaucoup supérieur à ceux d'Erard et de Pleyel.

MUSIQUE française, allemande et américaine constamment en magasin No 78, rue de Chartres entre les rues Bienville et Conti. — 17 déc

FROMAGE de Gruyère—Reçu aujourd'hui—4 tonneaux fromage de Gruyère de choix, à vendre par — DUNTZE & Co,

28 mai — encoignure Royale et Conti

SEL Saxonne—En magasin et à vendre en lots au gré des acheteurs, par F. A. GONZALES & Co

[illegible] — 11, Front Levée, près Bienville

QUININE—[illegible] ... E J HART & Co

A VENDRE, [illegible] ... Sauton, de Bordeaux, [illegible] ... BERCHE & GIRAUD, 44 Vieille Levée

---

VENTES A L'ENCAN.

Grande vente de magasins de prix dans la rue Carondelet et de parts de la compagnie du chemin de fer de la ville, et de la Banque de l'Etat de la Louisiane.—Actions de la compagnie du Chemin de fer de la rue St-Charles et du chemin de fer de la ville.—Un banc à Christ Church.—Deuxième Cour de District, No 15,220.—Mme Mary Rebecca Smith, femme de J. N. Lea, vs G. W. Cope, exécuteur, et Herman Cope Duncan.

PAR PALFREY & Co,

C. L. C. DUPUY, encanteur.

Bureau, No 27, rue du Camp.

SAMEDI 4 juin 1859, à midi, à l'Arcade de Banks rue des Magasins, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. P. H Morgan, juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, portant la date du 30 avril 1859, il sera vendu à l'enchère publique, le jour et au lieu indiqué plus haut, les propriétés ci-après décrites, savoir:

DIX ACTIONS de la compagnie du chemin de fer des Opelousas.

SOIXANTE ACTIONS de la compagnie de l'Hôtel St Charles.

LE BANC No 81 à Christ Church, rue du Canal.

1—DEUX TERRAINS situés dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Carondelet, Union, Baronne et Gravier, désignés par les Nos 6 et 7 sur un plan dressé par J Bringier, arpenteur-général, portant la date du 24 décembre 1818 et déposé dans l'étude de H B Cenas, notaire public en cette ville. Le terrain no 6 a 25 pieds de face à la rue Carondelet, 25 pieds de large dans le fond d'un passage en commun audit terrain et aux terrains contigus, sur une profondeur de 88 pieds 8 pouces 7 lignes sur la ligne qui le sépare du terrain no 5 et 88 pieds 9 pouces 1 ligne sur la ligne latérale opposée le séparant du terrain no 7. Ledit no 7 est un terrain d'encoignure: il a 25 pieds de face à la rue Carondelet, 25 pieds de largeur dans le fond, sur le susdit passage, sur 88 pieds 2 pouces 3 lignes de profondeur et face à ladite rue Union et 88 pieds 9 pouces 1 ligne sur la ligne qui le sépare du terrain no 6—le tout au pied américain. Ensemble, toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, comprenant deux magasins en briques, à quatre étages, bien bâtis. Le magasin de l'encoignure est loué, jusqu'au 1er novembre 1859, à $2,700 par an. Le magasin après l'encoignure est loué, jusqu'au 1er novembre 1862, à $2200 par an.

2—UN MORCEAU DE TERRE situé dans le Deuxième District de cette ville, dans le demi îlet compris entre les rues Douane, Chartres, Bienville et le Passage de la Bourse. Il a 20 pieds de face à la rue de la Douane, sur 100 pieds (mesure française) de profondeur et face au passage de la Bourse. Ensemble toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, connues sous le nom de "Bâtisses Duncan" (Maison de Jeu). Les bâtisses sont en briques, ont trois étages, et conviennent pour des magasins et des bureaux. Plusieurs des chambres sont louées jusqu'au 1er novembre 1859.

3—TROIS TERRAINS situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Jackson, Rousseau, Chippewa et Josephine, composé des terrains primitifs Nos 36, 37 et 38 de l'îlet A. No 1, ayant chacun, au pied français, 60 pieds de face à la rue Rousseau, sur 149 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le No 38 est un terrain d'encoignure et fait face aux rues Rousseau et Jackson. Ensemble, toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, comprenant une maison basse en bois, située à l'encoignure, louée $200 par an jusqu'au 31 octobre 1860, et une rangée de maisons basses en bois et doubles.

Conditions de la vente—Pour les actions et le banc comptant. Pour les propriétés foncières, un quart comptant; le reste à 1, 2, et 3 ans de crédit, du jour de la vente, en trois paiements égaux, en billets portant intérêt à raison de 7 pour cent l'an du jour de la vente à l'échéance, intérêt à raison de 8 pour cent l'an après l'échéance, dans le cas de non paiement à l'échéance, et garantis par hypothèque sur les propriétés vendues. Les bâtisses devront être assurées aux frais des acquéreurs et les polices transférées aux vendeurs.

Les actes de vente des propriétés foncières pardevant M. P. C. Cuvellier, notaire, aux frais des acquéreurs.

5mai—6,7,14,27—3,4,juin

Succession de F. R. Conrad.—Vente à l'encan de propriétés de prix situées dans le Quatrième District.

PAR PALFREY & Co.

C. L. C. DUPUY, encanteur.

Bureau, No 27, rue du Camp.

CONFORMÉMENT à un ordre de l'honorable juge de la Sixième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, portant la date du 27 avril 1859, sur la pétition de Mme Hannah Jane Nicholson Conrad, veuve de feu Francis R. Conrad et tutrice de ses enfants mineurs, avec le consentement et l'autorisation d'autres parties intéressées, il sera vendu SAMEDI, 4 juin 1859, à midi, à l'Arcade de Banks, rue des Magasins, les propriétés ci-après décrites, savoir:

1—DEUX TERRAINS avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés au faubourg des Nonnes (actuellement sur les limites du Quatrième District de cette ville) et désignés, sur un plan dressé par Joseph Pilié, voyer de la ville, portant la date du 23 mai 1839, par les Nos 1 et 6 de l'îlet No 10, compris entre les rues Vieille Levée, (maintenant Tchoupitoulas), Nonnes, Religieuses et Ste Marie, lesquels terrains sont annexés à un acte passé le 9 juin 1839 pardevant Théodore Seghers, alors notaire public en cette ville.

Le terrain No 1 a 48 pieds de face à la rue Vieille Levée, (maintenant Tchoupitoulas), sur une profondeur de 120 pieds.

Le terrain No 6 touche au terrain No 1, dans le fond et a 60 pieds de face à la rue Religieuses, sur une profondeur de 120 pieds, le tout au pied français.

Les améliorations comprennent une maison en briques, à étage, double, couverte en bardeaux; cuisine, etc.—sur le terrain No un.

Conditions de la vente—Un tiers comptant; le reste en billets des acquéreurs, à 1 et 2 ans, portant intérêt à raison de 8 pour cent l'an du jour de la vente à l'échéance, 8 pour cent après l'échéance et garantie par hypothèque sur les propriétés vendues.

2—UN TERRAIN situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Rousseau (ci devant Saint Amand) Religieuse [ci devant Bellechasse] Saint-Andrew et Sainte-Marie. Le dit terrain est désigné par le No 8 sur un plan dressé par H. Moollhausen, voyer, le 20 avril 1843 et déposé dans l'étude de G. R. Stringer, alors notaire public. Il a 28 pieds de face à la rue Ste-Marie, 128 pieds de profondeur et 26 pieds 6 lignes dans le fond.

3—QUATRE TERRAINS avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés au faubourg Lafayette, Quatrième District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Joséphine, Jackson, Annunciation (ci-devant New Jersey) et Chippewa. Lesdits terrains sont désignés sur un plan dressé par J. Pilié, voyer, par les lettres A B C, et D, a été chacun 30 pieds de face à la rue Josephine, sur une profondeur, entre lignes parallèles, de 120 pieds—le tout au pied français. Le terrain A forme l'encoignure des rues Josephine et Chippewa. Ces quatre terrains sont des subdivisions de deux terrains, Nos 3 et 4 de l'îlet No 10, d'après le plan dressé par le voyer de la ville le 2 mai 1824 et déposé dans l'étude de C. Pollock, alors notaire public.

Les améliorations comprennent trois maisons basses, en bois, couvertes en bardeaux, ayant chacune quatre chambres, une cuisine chacune, cave et autres dépendances.

Conditions de la vente—Un quart comptant; le reste en billets à 1, 2 et 3 ans, portant intérêt à raison de 8 pour cent l'an du jour de la vente à l'échéance, 8 pour cent après l'échéance et garantis par hypothèque sur les propriétés vendues.

Les actes de vente pardevant M. A. Mazureau, notaire, aux frais des acquéreurs.

5 mai—6 7 14 21—3 4 juin

Location de girandoles, verres de lumière pour bal et soirées.

Que l'on se chargera de placer à très bas prix.

Encore une nouvelle réduction sur les Glaces, Cadres, Gravures, etc.

G. DUPUY offre à 40 p. 0/0 de réduction tout son magnifique assortiment de glaces françaises, premier choix; gravures, lithographies, moyen tinto, cadres de glace, tableaux, photographies, ambrotypes, galleries de fenêtres, patères, embrasses, glands, cables, etc. etc. Le tout garanti pour dix ans.

Dépôt pour chemisées et tentures de fenêtres, nouveaux modèles: médaillons Louis XV, Pompadour, Renaissance, ovales; tables dorées, consoles, marbres nivés avec bracelets dorés, glaces à main, à barbe, à toilette, voyage et pyramides. Une grande variété de glaces allemandes de toute grandeur.

Seul dépôt de verres pour embrotypes et pastels. Restauration et nettoyage des tableaux à l'huile, pastel, etc.

Un immense choix de vues stéréoscopiques sera vendu au dessous des prix courants.

17jy — G DUPUY.

CIGARES—En débarquement "des bricks Rosa et Tallulah, arrivés de la Havane:

$75,000 cigares comprenant Media Regalia, Londres, Conchas, Operas, Brevas, Cazadores, des célèbres marques Meridiana, Washington, Cervantes, Excocesa, Convenio, Mar Pacifico, Empire City, El Potosi, etc, etc.

A vendre par — P. GUMA,

22jan — Encoignure Canal et Tchoupitoulas

CHAMPAGNE.—100 paniers de champagne en grandes et demi-bouteilles, en débarquement du navire Pepperell, arrivé de Bordeaux, à vendre par — PREAU & COUTURIE,

5 mars — 31 et 33 rue Gravier

Magasin d'habillements confectionnés,

No 1, bâtisses Pontalba, rue de la Vieille Levée,

En face du ferry du 2d District.

R. CHAMPAGNE,

MARCHAND-TAILLEUR,

A toujours en main un assortiment complet d'habits confectionnés d'après les dernières modes de Paris et de New-York.

Commandes exécutées par les meilleurs ouvriers

22 sept—ab

Infirmerie de la rue du Cirque,

NOUVELLE-ORLEANS,

Entre les rues Poydras et Perdido.

Dr MERCIER, No 191, rue du Canal, entre Philippe et Remparts.

Dr STANFORD CHAILLÉ, No 193, rue du Camp.

Un dépôt pour dix jours est exigé des malades à leur entrée à l'Infirmerie.

	Par jour
Chambres pour les malades des deux sexes,	$2 à $5
Salles	1 00
Chambres pour les esclaves	2 00
Salles pour les esclaves	1 00

Les opérations se paient à part.

Le Dr MERCIER peut être consulté à l'Hôpital, de midi à une heure (excepté les dimanches.)

Consultations du Dr CHAILLÉ, de 8 à 10 heures du matin.

Prix de la consultation: de $1 à $5, comptant. Les pauvres ne paieront pas.

Les enfants sont vaccinés tous les samedis, à 2 heures de l'après-midi—$1 chacun. On a toujours du vaccin.

Les prescriptions des médecins seront préparés avec soin à la pharmacie de l'Hôpital

Etablissement à vendre

Avec les plus grandes facilités de paiement.

CET établissement consiste en quincaillerie de première et seconde main, ferblanterie, ustensiles de cuisines, stoves, etc., etc.

S'adresser, No 240 rue St Pierre, encoignure Tremé. — 18mai—15f

DAWSON & Co.

Chartres 53 .... Chartres 53

Anciennement No. 59 Chartres

CHAPELIERS,

GRAND ASSORTIMENT DE CHAPEAUX à des prix modérés.

Les marchands de la campagne sont particulièrement invités à venir visiter notre stock avant de faire leurs emplettes. Nous avons déjà en magasin les chapeaux de Campêche et toutes sortes de chapeaux de paille fraîchement reçus par les derniers arrivages, pour le printemps et pour l'été.

1 jan—1an

HOTEL

De l'Amérique du Sud

43, Walker street (New-York).

LAURENT SENS, ayant travaillé pendant dix ans dans plusieurs des principaux établissements de la Nouvelle-Orléans, recommande son hôtel à MM. les voyageurs, qui y trouveront tout le confort qu'ils peuvent désirer.

Son établissement, fondé depuis trois ans, est situé à proximité de tous les embarcadères et au centre des affaires. — 12mars—3m

Teinturerie,

J. BONTEMPS, Teinturier, Dégraisseur, rue BOURBON, No 86, a l'honneur de prévenir le public qu'il vient de prendre la suite des affaires d'une maison de teinture située rue Royale No 73, et qu'il les continuera comme par le passé, avec toute l'exactitude qu'on lui connaît.

La manière avec laquelle il satisfait depuis 12 ans ses nombreux clients de sa maison de la rue Bourbon, lui est un garant auprès des personnes qui voudraient bien l'honorer de leur confiance.

2 juillet—1 an

MAIS—1500 sacs maïs prime mélangé, en magasin et à vendre en lots au gré des acheteurs.

500 sacs maïs blanc prime, en magasin et à vendre en lots au gré des acheteurs.

500 sacs maïs jaune prime, en magasin et à vendre en lots au gré des acheteurs.

F A GONZALES & Co,

14 mai — 11 Front Levée, près Bienville

CAFÉ—300 sacs café de la Havane et de Rio, à vendre par — JACOB & DUBOURG,

[illegible] — enc Conti et Vieille Levée

BOIS—[illegible] ... GALLOIS & PASCAL, 43 et 45 Vieille-Levée

A VENDRE [illegible] ... LANATA FRERES, 9 et 11, rue Jefferson

MAIS—300 sacs maïs jaune, [illegible] ... F A GONZALES & Co, 11, Front Levée, près Bienville

---

VENTES A L'ENCAN.

Propriété et magasin de valeur.

Succession de Victor Mathurin Rochelle.

PAR TOUTANT & BOSWAR,

J. [illegible], encanteur.

SAMEDI 4 juin 1859, à midi, à la Bourse St-Louis, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. P. H. Morgan, juge de la Deuxième Cour de District de la Nlle-Orléans, portant le No 15,252, pour compte de la dite succession:

1o—Dix-sept lots de terre situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Louisa, Clouet, Girod et Urquhart, No 2 à 18 inclusivement, d'après un plan dressé par J Pilié, le 12 novembre 1824, et déposé en l'étude de E Théard, notaire; lesdits lots mesurent comme suit:

Le No 2—30 pieds 9 pouces de face à la rue Urquhart, sur 170 pieds 6 pouces de profondeur entre lignes parallèles.

Les Nos 3, 4 et 5 sont contigus et mesurent chacun 30 pieds 2 pouces de face à la rue Girod, sur 170 pieds 6 pouces de profondeur entre lignes parallèles.

Les Nos 6, 7 et 8 mesurent chacun 30 pieds 2 pouces de face à la rue Urquhart, sur 170 pieds 6 pouces entre lignes parallèles.

Le No 9 forme l'encoignure des rues Girod et Louisa, et mesure 31 pieds de face à la rue Louisa, sur 120 pieds de profondeur et face à la rue Girod.

Les Nos 10 à 18 inclusivement mesurent chacun 31 pieds de face à la rue Louisa, sur 120 pieds de profondeur.

Ensemble toutes les améliorations qui s'y trouvent.

2o—Deux lots de terre situés dans le faubourg Washington de cette ville, dans l'îlet No 14, borné par les rues Urquhart, Piété, Morales, Désiré, d'après un plan particulier dressé par P. Casenave le 16 janvier 1840, déposé en l'étude de P. Lacoste, notaire. Les dits lots désignés par les Nos 14 et 15, mesurent chacun 24 pieds 7 pouces de face à la rue Urquhart, sur 127 pieds 7 pouces 4 lignes parallèles de profondeur.

Conditions—Un quart comptant, la balance à 6, 12 et 18 mois en billets portant hypothèque sur la propriété et 8 pour cent d'intérêt par an, du jour de la vente, et 8 pour cent à lle n'étaient payés à l'échéance, jusqu'à parfait paiement.

—AUSSI—

LOUISE, négresse de 28 ans, très habile ouvrière à faire les fleurs artificielles.

2 actions de la Banque de l'Etat de la Louisiane.

Conditions—Comptant.

Actes de vente pardevant A. Ducatel, notaire public, aux frais des acquéreurs.

4mai—14,28, 3,4 juin

Terrains de valeur.

VENTE A TRES LONG TERME,

316 LOTS DE TERRE

DANS LE PREMIER ET SECOND DISTRICTS DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

ET

175 LOTS

DANS LE TROISIEME DISTRICT DE LA NOUVELLE-ORLEANS,

Au faubourg Darcantel et à Tunisburg.

PAR E. ROGER & Co.

MERCREDI 8 juin 1859, il sera vendu à midi, à l'Arcade de Banks, rue des Magasins 316 lots de terre de valeur situés dans les premier et second Districts de la Nouvelle Orléans, conformément à un plan dressé par Alcon d'Hémécourt, arpenteur, en date du 16 juillet 1858, déposé en l'étude de P. C. Cuvellier, notaire public en cette ville, savoir:

1—16 Terrains no 1 à 16 dans l'îlet no 2 compris entre les rues Banks, Broad, Palmyre et Dorgenois.

2—4 Terrains no 1 à 4, dans l'îlet no 3 compris entre les rues Palmyre, Broad, Gasquet et Dorgenois.

3—28 Terrains no 1 à 28 dans l'îlet no 4, comprenant tout l'îlet entre les rues de la Commune, Dorgenois, Bank et Rocheblave.

4—27 Terrains no 1 à 27, dans l'îlet no 7, compris entre les rues Canal, Dorgenois, Gasquet et Rocheblave.

5—3 Terrains no 1 à 3 dans l'îlet no 9, compris entre les rues Douane, Dorgenois, Bienville et Rocheblave.

6—2 Terrains no 1 à 2, dans l'îlet no 10, compris entre les rues de la Commune, Tonti, Banks et Miro.

7—11 Terrains no 1 à 11, dans l'îlet no 11, compris entre les rues Banks, Tonti, Palmyre et Miro.

8—13 Terrains No 1 à 13 dans le même îlet.

9—26 Terrains No 1 à 26 dans l'îlet No 12, compris entre les rues Palmyre, Miro, Gasquet et Tonti.

10—26 Terrains no 1 à 26, comprenant tout l'îlet no 15, entre les rues Bienville, Miro, Tonti et Douane.

11—26 Terrains no 1 à 26, comprenant tout l'îlet no 17, entre les rues Conti, Miro, St Louis et Tonti.

12—16 Terrains dans l'îlet no 26, compris entre les rues Banks, Galvez, Palmyre et Miro.

13—1 Terrain no 1, dans l'îlet no 25, compris entre les rues Miro, Galvez, Gasquet et Palmyre.

14—13 Terrains no 1 à 13, dans l'îlet no 24, compris entre les rues de Canal, Galvez, Jackson et Miro.

15—24 Terrains no 1 à 24, comprenant tout l'îlet no 23, entre les rues du Canal, Galvez, Douane et Miro.

16—24 Terrains no 1 à 24, comprenant tout l'îlet no 21, compris entre les rues Bienville, Galvez, Conti et Miro.

17—4 Terrains no 1 à 4 dans l'îlet no 20, compris entre les rues du Canal, Johnson, Douane et Galvez, face à la rue du Canal.

18—16 Terrains no 1 à 16 dans l'îlet no 27, compris entre les rues Bienville, Galvez, Conti et Johnson.

19—21 Terrains No 1 à 21, dans l'îlet no 28, compris entre les rues Conti, Galvez, St Louis et Johnson.

20—16 Terrains no 1 à 16, comprenant tout l'îlet no 34, entre les rues St Louis, Galvez, Promenade Carondelet et Johnson.

3me District de la Nouvelle Orléans.

1—9 Terrains au nouveau faubourg Marigny, îlet compris entre les rues Bagatelle, St Antoine, Espérance et Road.

2—Un îlet de terre au faubourg Washington, compris entre les rues Tricou, Delery, Amour et Craps, composé de 18 terrains.

3—Un îlet de terre au faubourg Washington, compris entre les rues Delery, Pitié, Magistrats, Delaronde—24 terrains.

4—Un îlet de terre au faubourg Washington, compris entre les rues Pitié, Canonge, Verts et Magistrats, 24 terrains.

5—Un îlet de terre au faubourg Washington, compris entre les rues Loi, Pitié, Canonge et Magistrats, 24 terrains.

6—Un îlet de terre au faubourg Washington, compris entre les rues Loi, Delery, Pitié et Magistrats, 24 terrains.

Faubourg Darcantel.

7—Un îlet de terre au faubourg Darcantel, compris entre les rues Livingston, Union, St George et Bagatelle, et composé de 28 lots.

Tunisburg.

8—Un îlet de terre à Tunisburg, en cette Paroisse, rive droite du fleuve, compris entre les rues Columbus, Shepard's ou Odeon et Orleans, 26 terrains.

Des plans de toutes les susdites propriétés seront exposés à l'Arcade de Banks avant le jour de la vente et des imprimés contenant tous les détails seront prêts à être distribués dix à peu de jours.

TERMES ET CONDITIONS.

Un quart comptant et la balance à un, deux, et trois ans de crédit en billets payables à la Banque d'Amérique de cette ville, garantis par hypothèque spéciale, et portant 6 pour cent d'intérêt, de leur date jusqu'aux échéances, et huit pour cent par an après leurs échéances.

Actes de vente devant E. Barnett et P. C. Cuvelier, notaires publics, aux frais des acquéreurs.

25 mai—jusq.8 j

VENTE A L'ENCAN.

Pour cause de départ, de l'HOTEL BUENA VISTA, (Bayou Goula) avec d'autres terrains et bâtisses, et plusieurs esclaves de prix

PAR BALTHAZAR BILS, Encanteur.

IL sera vendu à l'encan, à Bayou Goula le 18 JUIN 1859, à 11 heures du matin, au Buena Vista Hotel, les propriétés suivantes:

1o—L'hôtel connu sous le nom de Buena Vista, très bien achalandé, et jouissant d'une réputation méritée, et qui convient comme un confortable bien connu de Messieurs les habitants et des voyageurs, par sa table, ses chambres, salle de bal, salle à manger et salle à manger, cuisine, etc.

2o—Un certain terrain au bord de l'hôtel et y attenant, avec trois maisons toujours bien louées.

3o—Un autre terrain situé à un demi mille en haut du Bayou Goula et mesurant environ 2 arpents de superficie, avec maison, cuisine, cabanes à nègres, écuries, remises, magasins, pigeonnier, etc, faisant face au fleuve, borné en arrière par terre de M. E. Comeau, au Nord par Vve Janvier Allain, et en bas par J. Tyronier.

4o—Les esclaves suivants, savoir:

URSULE, excellente cuisinière, blanchisseuse, femme de chambre, âgée de 37 ans, (sans défaut) et ses deux enfants, CÉLESTE, âgée de 11 ans, et E&B, âgé de 9 ans, très robuste, vendus ensemble.

SUZETTE, âgée d'environ 50 ans, excellente cuisinière et blanchisseuse.

Conditions de la vente.

Pour l'hôtel, à un, deux, trois, quatre et cinq ans de crédit, sans intérêt, par cinq billets endossés à satisfaction, portant hypothèque et l'intérêt après l'échéance. Pour les autres terrains on donnera un et deux ans par deux billets endossés à satisfaction, portant hypothèque et intérêt après échéance.

Pour les nègres, moitié comptant et la balance à un an, par un billet endossé à satisfaction, portant hypothèque et intérêt après échéance.

Les meubles et boissons seront payés comptant à l'estimation d'experts.

On pourrait traiter à l'amiable avant la vente. Toutes les ventes seront passées chez Adopie Petit, recorder à Plaquemine, aux frais des acquéreurs.

HYPOLITE BRIEUGNE.

Paroisse d'Iberville, 30 mai 1859.

4 juin—15—v et c

Dernière année.

MADAME ALLUARD,

Somnambule,

RUE BOURBON, 351.

Entre les rues Ursulines et Hôpital.

M. et Mme ALLUARD, bien connus à la Nouvelle Orléans, et qui ont opéré une véritable révolution dans le traitement des maladies nerveuses, ont l'honneur de remercier le public de bienveillant patronage qui leur a été accordé jusqu'ici. Ils en préviennent la continuation jusqu'à la fin de mai 1860, époque à laquelle ils se proposent de partir pour l'Europe.

Mme Alluard a guéri en très grand nombre les maladies suivantes: Fièvres tremblantes, migraines, aigreurs d'estomac, crampes d'estomac, gastrites, digestions difficiles, palpitations de cœur, faiblesses, maladies du foie, de la rate, jaunisse, coliques, diarrhées, constipations, hémorrhoïdes, hémorrhagie, crachement de sang, étourdissements, chute de matrice, suppression de menstrues, glandes, fleurs blanches, maladies de poitrine, catarrhe pulmonaire, asthme et toutes les maladies des voies respiratoires, maladies de peau, dartres, plaies et maladies des yeux, foulures, ver solitaire, etc.

Les personnes qui consulteront pour ces maladies seront tout étonnées de se voir guéries en fort peu de temps.

Mme Alluard se rend au domicile des malades et peut être consultée tous les jours. — 14 mai—3m

100 CAISSES Schiedam schnapps aromatiques, de Voldner—50 do genièvre de Londres, Old Tom—25 do vieux cognac à vendre par

TH BAILLY BLANCHARD & Co

11 mai—15f — 39 Vieille Levée

Cigares .... Cigares

LES acheteurs trouveront toujours en magasin un assortiment des marques bien connues: Ingenuidad, Flor de Pajadas, Meridiana, Flor de Bancho, Redowa, Cabañas, Partagas, Know-Something, Washington, Dos Hermanos, Mano Habana, etc. etc. aux prix les plus modérés. — P. PRATS & Co,

1 jan—ab — 30 Commercial Place

G. LAVIE

Rue St Charles No 21,

ENTRE CANAL ET COMMUNE.

REÇU par les derniers arrivages d'Europe, un assortiment complet de

Chemises tout toile et devant toile, de Charvet,

Do en percale, couleur, haute nouveauté do

Caleçons de flanelle, mérinos et coton,

- Gilets do do do
- Chaussettes do do do
- Gants Jouvin & Cie,
- Gants de castor, laine, mérinos et cachemire,
- Gants de soie de toutes sortes,
- Gants de soie doublés,
- Gants satin peau,

Un choix très varié de cravates carrées, écharpes et cols cravates.

Mouchoirs batiste blancs et à vignettes,

Cannes, parapluies, coutellerie, parfumerie,

Articles de fantaisie &c — 29 nov

L. C. CRESSON,

PEINTRE—No 90 rue Bourbon,

DECORS—LETTRES—ATTRIBUTS,

IMITATIONS MARBRE, BOIS, etc.

No 90, rue Bourbon.

F. LEFÈVRE,

Successeur de

J. VINCENT,

A l'honneur d'informer le public qu'ayant vendu son magasin situé au coin des rues Royale et St-Pierre, ses soins se seront désormais portés qu'au magasin situé

A l'encoignure des rues Canal et Carondelet.

On trouvera, comme par le passé, le même choix de Vincent, et avantageusement connus.

M. LEFÈVRE sollicite respectueusement la continuation du bienveillant patronage qui lui a été accordé jusqu'à ce jour, et espère le mériter par les grands soins et son attention toute particulière qu'il apportera aux ordres qui lui seront confiés.

[illegible]

VENTES A L'ENCAN.

Deux maisons en bois à deux étages, adjoignantes et formant l'encoignure des rues St Louis et Villeré—pour clore divers comptes.

PAR N. VIGNIÉ, Encanteur.

SAMEDI, 4 juin 1859, à midi, il sera vendu, à la Bourse St-Louis:

Deux lots de terre formant l'encoignure des rues Villeré et St Louis et désignés par les nos 15 et 9 d'après le plan annexé et exposé à la Bourse, mesurant chacun 30 pieds 6 pouces 7 lignes de face à la rue St Louis, sur une profondeur de 84 pieds 2 pouces 1 ligne—Ensemble, une maison en bois à deux étages, contenant quatre pièces, galerie, cabinet, corridor, bâtisse en fer, etc, érigée sur chaque terrain, cuisine haute à étage contenant deux pièces, latrines, etc.

Conditions—Un quart comptant et la balance à un et deux ans de crédit en billets garantis par hypothèque sur lesdites propriétés et portant 6 pour cent par an jusqu'à leur échéance, et après échéance 8 pour cent par an. Les constructions seront assurées et les polices transférées au vendeur jusqu'à paiement final. — 1er juin

Jolie petite maison rue Robertson, près de la promenade Carondelet.

PAR N. VIGNIÉ, encanteur.

SAMEDI, 4 juin 1859, à midi, il sera vendu à la Bourse St-Louis:

Un lot de terre, situé dans l'îlet borné par les rues Robertson, Villeré, St-Louis et la promenade Carondelet, mesurant 30 pieds de face à la rue Robertson, sur une profondeur de 86 pieds 9 pouces et 6 lignes. Ensemble, une maison basse couverte en ardoises, contenant deux chambres à feu, et deux dans la mansarde, galerie, office, &c., cuisine haute à étage, contenant deux chambres à feu, latrines, etc.

Termes et conditions—Un quart comptant, le reste à 6, 12 et 18 mois de crédit, en billets garantis par hypothèque sur ladite propriété, portant 6 pour cent d'intérêt l'an, du jour de la vente à l'échéance et, après l'échéance, 8 pour cent l'an jusqu'à parfait paiement. Les bâtisses devront être assurées contre les risques d'incendie et les polices d'assurance transférées au vendeur jusqu'à parfait paiement. — 31 mai—4

Magnifique îlet amélioré, dans le Troisième District.

PAR N. VIGNIÉ, encanteur.

SAMEDI, 4 juin 1859, à midi, il sera vendu, à la Bourse St Louis:

UN îlet borné par l'Avenue Bons Enfants et les rues Amour, France et Lesseps, ayant 277 pieds 9 pouces de face à la rue des Bons Enfants, 176 pieds de face à la rue Amour, 305 pieds 3 pouces de face à la rue France et 305 de face à la rue Lesseps—Ensemble les deux maisons et dépendances qui s'y trouvent. Une des maisons à quatre chambres, deux cabinets, galerie, etc, l'autre a deux chambres, un cabinet, galerie, un très grand jardin potager et à fleurs, bien planté d'arbres fruitiers, environ 2000 rosiers.

Conditions—L'acquéreur assumera le paiement de deux billets hypothécaires de $1873 26, datés du 1 janvier 1858 et payables respectivement dans tous les deux ans, 1860 et 1861, avec intérêt à raison de sept pour cent, de la date. Pour le reste de l'adjudication, comptant. — 31 mai

Grand Terrain rue Ste. Anne, entre Bourbon et Dauphine, avec des constructions en briques, divisées en trois corps de logis.

PAR N. VIGNIÉ, encanteur.

SAMEDI, 4 juin 1859, à midi, il sera vendu à la Bourse St. Louis:

Un grand lot de terre situé dans l'îlet borné par les rues Ste. Anne, Dumaine, Bourbon et Dauphine, mesurant 47 pieds 9 pouces 4 lignes de face à la rue Ste-Anne, sur une profondeur de 181 pieds et plus—Ensemble une maison basse en briques contenant quatre grandes chambres à feu, deux galeries, deux cabinets, un grand corridor au centre, &c., dans la cour, deux constructions en briques à deux étages, contenant chacune deux pièces, &c.—Une autre dite, contenant cinq pièces, et une construction en briques, basse, contenant cinq à six pièces, latrines, &c. Le tout divisé en trois corps de logis. Le plan peut être examiné au bureau de l'encanteur.

Termes et Conditions—Un tiers comptant, et la balance à un crédit de 1 et 2 ans, en billets des acquéreurs, garantis par hypothèque sur les propriétés vendues, avec privilège de vendeur, et portant 8 pour cent d'intérêt par an du jour de la vente jusqu'à leur échéance, et après l'échéance 8 pour cent par an jusqu'à parfait paiement. Les constructions seront assurées contre les risques du feu et les polices d'assurances transférées aux porteurs des billets jusqu'à paiement final.

L'acte de vente pardevant MM. Magner & Gottschalk, notaires publics. — 30mai

Bâtisse en bois, à deux étages, dans la rue Prieur, près la rue du Canal.

PAR N. VIGNIÉ, encanteur.

SAMEDI, 4 juin 1859, à midi, il sera vendu à la Bourse St Louis:

UN terrain situé dans l'îlet compris entre les rues Canal, Gasquet ou Jackson, Roman et Prieur. Ledit terrain a 25 pieds de face à la rue Prieur, sur 148 pieds de profondeur. Ensemble, une bâtisse en bois, à deux étages, ayant quatre ou cinq chambres, lieux d'aisances, cave, etc. Le tout se trouve en arrière du terrain, d'après le plan au bureau de l'encanteur.

Termes et conditions—Un tiers comptant, le reste à 6, 12 et 18 mois de crédit, en billets garantis par hypothèque sur ladite propriété, portant 6 pour cent d'intérêt l'an, du jour de la vente à l'échéance, et après l'échéance, 8 pour cent l'an jusqu'à parfait paiement. Les bâtisses devront être assurées contre les risques d'incendie et les polices d'assurance transférées au vendeur jusqu'à parfait paiement.

30 mai

Terrains spacieux et jolie résidence de famille, rue St Claude, pour cause de départ.

PAR CHS. E. FORSTALL, encanteur.

IL sera vendu samedi 4 juin 1859, à midi, à la Bourse St Louis, rue St Louis—

Un lot de terre situé dans le Second District de cette ville, dans l'îlet renfermé par les rues St Claude, Esplanade, Tremé et Quartier, mesurant, (mesure française) 90 pieds de face à la rue St-Claude, sur 170 pieds de profondeur. Les bâtisses se composent d'une maison en bois, élevée sur piliers de briques et partie briquetée entre poteaux, ayant sept chambres, une cuisine haute de quatre chambres, une autre cuisine basse de deux chambres, citerne, puits, water works, hangard, latrines, etc, etc. Cette maison est la troisième à partir de la rue de l'Esplanade. Voir le plan à la Bourse.

Conditions—L'acquéreur assumera le paiement de deux billets, chacun de $1,400, payables à 1 et 2 ans de 19 mars 1859, portant 6 pour cent d'intérêt par an, et la balance comptant.

Acte de vente chez Oct. de Armas, not. public.

1ju

Propriété rue des Ursulines.

PAR C. E. FORSTALL, Encanteur.

IL sera vendu SAMEDI, 4 juin 1859, à midi, à la Bourse St. Louis, rue St. Louis,

Un lot de terre situé au Faubourg Tremé, dans l'îlet renfermé par les rues des Ursulines, Hôpital, Tonti et Rocheblave, mesurant 30 pieds de face à la rue des Ursulines, sur une profondeur de 95 pieds 2 pouces 6 lignes de face à la rue des Ursulines par 86 pieds 5 pouces 5 lignes de profondeur, ensemble une maison en bois, élevée sur piliers, ayant quatre chambres, cuisine haute de deux chambres, galeries et cabinet, cuisine de deux chambres, etc.

Conditions—un tiers comptant et la balance à 6 et 12 mois de crédit en billets endossés à satisfaction et hypothèque — 30mai—

Propriété de choix pour un placement. Vente du "Old Basin Bakery" (Boulangerie du Vieux Bassin); une belle maison et magasin, à côté, en face du Vieux Bassin et de la Place d'Armes.—Vente sans réserve.

PAR J. A. BEARD & Co,

GARDNER SMITH, encanteur.

SAMEDI, 4 juin 1859, il sera vendu à l'encan, à midi, à l'Arcade de Banks,

Un terrain avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District, dans l'îlet compris entre les rues St Pierre, Bassin, St Claude et la Promenade Carondelet. Ledit îlet a 74 pieds de face au Vieux Bassin, 77 pieds 4 pouces de face à la rue St Pierre et 70 pieds 4 pouces sur la ligne latérale et 72 pieds 6 pouces sur la ligne dans la direction de la rue du Bassin et formant des encoignures aux trois rues—Les améliorations consistent en deux belles maisons en briques, à étage, construite avec la connue sous le nom de "Old Basin Bakery" et louée $80 par mois; l'autre servant de demeure, ayant au premier étage un magasin au rez-de-chaussée, ayant 4 chambres au premier, belle cuisine; water works dans toute la maison—On peut la louer $40 par mois.

Conditions—L'acquéreur assumera le paiement de 4 billets de $1737 50 chacun, portant la date de 30 avril 1859, à 1, 2, 3 et 4 ans, portant 6 pour cent d'intérêt, et 8 pour cent d'intérêt eventuel. Pour le reste, comptant. Les améliorations devront être assurées et la police transférée aux vendeurs.

L'acte de vente pardevant P. C. Cuvellier, notaire public, aux frais de l'acquéreur. — 26 mai

Successions de Louis Maltrejan et Louise Dome, sa femme décédée—Terrains et constructions rue des Magasins.

PAR N. VIGNIÉ, encanteur.

EN vertu d'un ordre de l'honorable Seconde Cour de District de la Nouvelle Orléans, en date du 9 avril 1859, Docket de la Cour No 15,097, il sera vendu en vente publique samedi 25 juin 1859, à midi, à l'Hôtel de la Cité, rue de la Commune pour le compte des successions ci-dessus désignées—

DEUX CERTAINS LOTS DE TERRE situés dans l'îlet borné par les rues des Magasins, Constance, Melicerte et Barthélemy, mesurant chacun au pied français, 30 pieds de face à la rue des Magasins, sur une profondeur de 120 pieds. Ensemble la maison double, en bois, érigée sur chaque terrain, et portant les Nos 368 et 370, cuisine, latrines etc.

UN CERTAIN TERRAIN situé dans l'îlet borné par les rues des Magasins, Camp, Melicerte et Barthélemy, mesurant au pied français 30 pieds de face à la rue des Magasins sur une profondeur d'environ 120 pieds. Ensemble une maison en bois de quatre appartements No 377, cuisine, etc. etc. Le tout d'après les plans qui seront exhibés à la vente.

Conditions—Un quart comptant, et la balance à un crédit de 6, 12 et 18 mois, en billets garantis par hypothèque sur lesdites propriétés, et divisés en coupons à la convenance des vendeurs.

Les actes de vente pardevant E. Barnett, notaire public. — 28 mai—4,18,24,25ju

Succession de Irma Félicité Burvant, décédée épouse de Stanislas Gabriel Veret.

PAR N. VIGNIÉ, encanteur.

EN vertu d'un ordre de l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, en date du 5 mai 1859, dossier de la Cour No 15,452, il sera vendu en vente publique le SAMEDI, 11 juin 1859, à midi, dans la Rotonde de l'Hôtel St-Louis, pour le compte de ladite succession:

MARIE alias MARY, négresse, âgée d'environ 40 ans, cuisinière, blanchisseuse, repasseuse et domestique de maison.

Conditions—Comptant.

Acte de vente pardevant C. V. Foulon, notaire public. — 9 mai

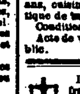

Le soussigné, dépositaire des spécialités françaises, vient de recevoir par les navires Logan et Kearsage, du Havre, et par l'Investigator, de Bordeaux:

- 500 kilos Oriniac;
- 2000 Boîtes poudre de Rogé;
- 500 do dépuratif de Chable;
- 500 do citrate de fer do;
- 500 do semoule de Mourjes;
- 250 do ergotine de Bonjean;
- 250 do sirop de Raifort et de Dorvault;
- 500 do capsules de Raquin;
- 450 bouteilles sirop de digitale de Labelonye;
- 1260 do quinquina Laroche;
- 1800 Bains-Pennes;
- 500 boîtes pastilles de Vichy;
- 1000 do capsules de Mothes;
- 2000 do pilules de Dehaut;
- 450 do chocolat purgatif de Desbrières;
- 25 kilos extrait de quinquina;
- 15 do extrait d'ipécacuanha;
- 5 do extrait d'iode pur;
- 15 do fer réduit par l'hydrogène.

Par l'Investigator, de Bordeaux:

500 bouteilles huile de foie de morue de Fauré à Malibo. — EDOUARD GUILLOT,

19 mai — 148 rue Royale

A livrer par le navire Minerve, attendu de Bordeaux—

- 20 futailles cognac W Lecoy & Co
- 20 quarts do 1827, J B Baron
- 64 barriques vin rouge
- do do château Dillon
- do do Margaux
- 25 caisses do do
- 25 quarts eau de-vie C Marquet
- do do J Borel 1826
- 10 do cognac Cook Père et fils 1862
- 10 do do do do
- 15 huitièmes do do
- 1164 quarts sardines Sigot.

21mai—8 — C CAVAROC & Co, 144 rue Royale

EN débarquement des navires Hannah Croker et Investigator, de Bordeaux:

- 148 barriques vin rouge pour familles
- 4 do vin blanc
- 27 tierçons vin blanc

A vendre par — E DÉCHAMPS,

Tmai — 21 Rue St Louis

Médicaments.— Médicaments

EN ANGLETERRE, EN FRANCE ET EN AMÉRIQUE.

LE GRAND REMÈDE ANGLAIS

La solution spécifique

est célèbre.

LE célèbre médecin, SIR ASTLEY COOPER, en recommande l'efficacité. On lui doit des milliers de guérisons, et la Faculté de Médecine l'approuve. La gonorrhée, les douleurs de dos, la faiblesse et toutes les affections urinaires sont guéries complètement par usage. La somme de la fiole, et l'usage se déduit après vingt et un jours fournis. Seul agent:

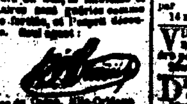

[illegible] ... rue du Camp, Nlle-Orléans

EN dépôt et à vendre par le soussigné: [illegible] paniers champagne Heidsieck, grandes et demi ... Prince Impérial ... PAUL LACROIX ... 18 rue Toulouse

20 avril

VENTES A L'ENCAN.

No 15,290—Mme E. B. Mussie, femme de J. H. Burton vs Marion E. A. Mussie et al., héritiers mineurs de W. J. B. et Elizabeth G. Mussie.

PAR D. E. MORPHY, encanteur.

EN vertu d'un ordre de l'Honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, je vendrai à l'enchère publique, samedi, 4 juin 1859, à midi, à l'Arcade de Banks, rue des Magasins, entre les rues Gravier et Natchez—

1o—Un certain terrain, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé au faubourg Annunciation, Premier District de cette ville, désigné par le no 5 de l'îlet no 61 sur le plan primitif du dit faubourg, dépensé dans l'étude de P. Pedesclaux, ancien notaire en cette ville. Le dit terrain a, au pied français, 60 pieds de face à la rue Constance, entre les rues Edward et Bassin, sur 120 pieds de profondeur.

2o—Un autre terrain, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, touchant au susdit terrain no 5, faisant partie du terrain désigné par le no 2 du dit îlet, sur le susdit plan. Le dit terrain a 30 pieds de face mesure anglaise sur 120 pieds de profondeur, mesure française, borné de l'autre côté, par le reste du terrain no 2.

3o—Un autre terrain, touchant au susdit terrain, désigné par le no 4 de l'îlet no 81, sur un plan dressé par C. A. de Armas, portant la date du 25 février 1851, et déposé dans l'étude de O. de Armas, notaire en cette ville. Le dit terrain a, au pied américain, 30 pieds de face à la rue Constance, entre les rues Bassin et Edward, sur 127 pieds 10 pouces 6 lignes de profondeur, entre lignes parallèles, avec l'usage d'un passage de 5 pieds dans le fond.

4o—La moitié d'un certain terrain, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, désigné par le no 9 de l'îlet no 39, faubourg Lacourse, d'après le plan dressé par B. Lafon, ingénieur, et déposé dans l'étude de P. Pedesclaux, alors notaire. La dite moitié touche au terrain no 10; elle a 30 pieds de face à la rue Constance, sur 120 pieds de profondeur, entre huit parallèles, au pied français, bornée d'un côté par le dit terrain no 10 et de l'autre côté par le reste du dit terrain no 9.

5—Un certain terrain situé au faubourg Religieuses Quatrième District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Apollon, Bacchus, Fénelon et St-Andrew, désigné par le No 14 sur le plan No 29, déposé dans l'étude de G R Stringer, ancien notaire en cette ville. Ledit terrain forme l'encoignure des rues Apollon et St-Andrew; il a 29 pieds 4 pouces 3 lignes de face à la rue Apollon, sur environ 23 pieds 1 pouce 3 lignes sur la ligne du fond, 120 pieds 2 pouces de profondeur et face à la rue St Andrew, et 120 pieds de profondeur sur la ligne latérale en face, le séparant du terrain No 13. Le tout au pied américain.

6—Un certain îlet (moins un terrain) situé au faubourg Livaudais, ci-devant paroisse de Jefferson, aujourd'hui Quatrième District de cette ville, désigné par le No 145 sur un plan dressé par B. Buisson, voyer, portant la date du 5 mars 1833, et déposé dans l'étude de G R Stringer, alors notaire en cette ville. Ledit îlet est compris entre les rues Washington, Fourth, St-Denis et St-Patrick. Il a 300 pieds de face à la rue Washington, autant à la rue Fourth, 290 pieds de face à la rue St Patrick, et la même à la rue St-Denis. Le tout au pied américain.

Termes et conditions—Un quart comptant; le reste en quatre paiements égaux, à 1, 2, 3 et 4 ans, du jour de la vente en billets portant intérêt à raison de 6 pour cent l'an jusqu'à l'échéance, et, dans le cas de non paiement à l'échéance 8 pour cent jusqu'à parfait paiement. Lesdits billets seront garantis par hypothèque spéciale sur les propriétés vendues. Les bâtisses devront être assurées aux frais des acquéreurs, contre les risques d'incendie, et les polices transférées aux vendeurs jusqu'à parfait paiement.

Les actes de vente pardevant J V Breedlove, notaire public, aux frais des acquéreurs.

4 mai—4 16 26 27 28 30 31m 1 2 3 4

VENTE A TERME.

150 caisses Bottes, Souliers et Brodequins

Vente régulière et sans réserve.

PAR E. ROGER & Co.

SAMEDI 4 juin, il sera vendu à 10 heures, à leur magasin d'encan no 28 rue de la Vieille Levée

150 caisses bottes, souliers et brodequins pour hommes, femmes et enfants comprenant un assortiment choisi reçu par les derniers arrivages.

Conditions—au-dessus de $200, 90 jours de crédit.

3 juin

Linge fait. Linge fait.

PAR FRANCIS FERNANDEZ.

SAMEDI prochain 4 du courant, à 11 heures A. M., il sera vendu à son magasin d'encan, encoignure Chartres et St Louis no 126:

Une facture de linge fait de saison comprenant en partie leviton et pantalons mérinos français, paletots et levites alpacas, pantalons coutil fil et dito cotons, de chemises devants toile et coton, chemises en gingas, caleçons diverses qualités, etc

Immédiatement après — Marchandises générales de saison.

Conditions—à la vente. — 3 juin

Nattes! Nattes!

PAR VINCENT & CO.

SAMEDI, 4 juin, à 10 heures, à leur magasin d'encan, No 25, rue de la Douane, il sera vendu

125	pièces nattes	4/4;	
50	do	do	5/4;
50	do	do	6/4.

Conditions à la vente — 2juin

Marchandises Sèches! Marchandises Sèches!

PAR VINCENT & CO.

SAMEDI, 4 juin, à 10 heures, il sera vendu à leur magasin d'encan No 25, rue de la Douane—

300 lots marchandises étrangères du pays, comprenant en partie—indiennes, cotons blancs et écrus, bretelles, ombrelles, cravates, mousselines blanches et en couleur, coutils à matelas, étoffes à robes.

—Egalement—

1000 pièces franges en coton

10,000 douzaines fil en bobine;

200 do jupons de 5 à 30 ressorts en acier

6juin

Tabac, épices, verrerie et raisins de Corinthe.

PAR R. B. SYKES, encanteur.

SAMEDI, 4 du courant, à 10 heures, il sera vendu sans réserve, à son magasin d'encan, No 46, rue des Magasins—

85 caisses tabac manufacturé,
200 boucauts raisins de Corinthe,
50 caisses poivre noir, franc et en parfait état,
50 do crème de tartre do do
25 do cannelle, do do
25 do clous de girofle, do do
20 do épices, do do
20 sacs poivre noir,
50 caisses moutarde,
10 do do en bouteilles,
10 do gingembre,
25 do verres. — 3juin

MEUBLES!

PAR TOURNÉ & THOMAS.

SAMEDI, 4 juin 1859, à 10 heures, il sera vendu au magasin de Mme P. Albert, à l'encoignure des rues Royale et Bienville:

Tout le mobilier contenu dans ladite maison, se composant de lits, armoires, glaces, lavabos, ustensiles de ménage, etc., etc., le tout sans réserve.

3 juin

Eaux de-vie et Vin d'Oporto.

PAR D. E. MORPHY, encanteur.

SAMEDI, 4 du courant, à 10 heures A. M., il sera vendu, sans aucune réserve, au No 49, rue des Magasins:

25 futailles d'eau-de-vie et de vin d'Oporto.

Conditions comptant. — 2 juin

Cheval de prix.

PAR CHS. E. FORSTALL, encanteur.

IL sera vendu, samedi 4 juin 1859, à 1 heure de l'après midi, vis à vis de la Bourse St Louis:

L'excellent cheval de montre pour dames, connu sous le nom de PILOTE, alzan, parfaitement le train, ainsi qu'aux harnais, parfaitement garanti. On peut le voir à l'écurie des Messieurs Laborde, rue St Louis.

Conditions, comptant. — 2 juin

Vente importante pour les amateurs.—Vente par catalogue, de 725 futailles d'excellents vins purs et vieux. Vente pour clore des consignations.

PAR C. E. GIRARDEY & Co.,

Bureau, No 6, Arcade de Banks.

IL sera vendu à l'encan, MARDI, 7 juin 1859, par catalogue, à 11 heures, au No 61, rue Carondelet—

725 galons d'excellents vieux vins purs qui seront vendus sans réserve pour clore des consignations.

On trouvera des détails complets dans les catalogues qu'on pourra se procurer au bureau des encanteurs la veille du jour fixé pour la vente.

3 juin

Vente, par catalogue de vins, eaux-de-vie, cerises à l'eau-de-vie.

PAR R. B. SYKES, encanteur.

JEUDI, 9 du courant, à 10 heures et demie, il sera vendu, au magasin des importateurs, MM. A. Carrière & Co, No 25, rue de la Vieille Levée:

200 futailles eaux-de-vie françaises, sous les clés de la douane, ayant droit au drawback et des marques suivantes: Castillon 1815. 'Otard, Dupuy & Co, Martigne & Bigourdan, célèbre Brandy wine,

2000 caisses vin rouge de table,
200 paniers vin de champagne,
300 caisses cerises à l'eau-de vie,
160 barils vin blanc,
40 barriques vin blanc.

Conditions libérales à la vente. — 2 juin

Morceau de terre de prix, renfermant 180 80,000 acres, dans la paroisse St-Charles, à un quart de mille de la station Boutte, sur le chemin de fer de Nouvelle-Orléans, des Opelousas et de l'Ouest, sur le coteau Magnolia.

PAR J. A. BEARD & Co

GARDNER SMITH, encanteur

IL sera vendu, samedi 18 juin 1859, à midi, à l'Arcade de Banks rue des Magasins, Nlle-Orléans.

Un morceau de terre de prix, renfermant 180 80,100 acres de terre hautes à Cannes et Magnolia, presque tout le quart nord-ouest de la section Un, township Quatorze (à l'ouest du fleuve Mississipi) Range Vingt.

Un petit bayou traverse cette terre qui est située dans le fond et touche aux habitations de MM. Meyronne, Lanfear et autres.

Conditions—Un tiers comptant; le reste à 1 et 2 ans de crédit en billets portant 6 pour cent d'intérêt, 8 pour cent d'intérêt eventuel et garantis par hypothèque sur la propriété.

L'acte de vente par devant A. Abat, notaire public, aux frais de l'acquéreur. — 23 mai—au 18jn

Grand Chemin de fer de la Nlle-Orléans, de Jackson et du Nord.

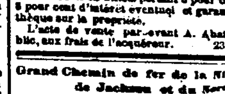

LA CREVASSE.

TANT que durera la crevasse du Bonnet Carré, les passagers seront transportés, de la Nouvelle-Orléans au pont de la Passe Manchac, à 37 milles de la Nouvelle-Orléans, (point au dessus duquel il n'y a pas d'interruption) par les convois du chemin de fer de Carrollton, de la ville au lac, et de là, par de bons bateaux, au pont de Manchac.

Les passagers partiront du dépôt du chemin de fer de Carrollton, au Tivoli Circle, Nouvelle-Orléans, à 6 heures du matin et à 6 heures 20 minutes du soir. Ils seront de retour au dépôt à 5 heures du matin et à 8 heures du soir.

Les convois pour Kenner partiront du dépôt, au pied de la rue Calliope, à 8 heures A. M. et 4 heures P. M. Ils partiront de Kenner pour la Nouvelle-Orléans à 5.45 A M et 4.45 P M. On recevra, au dépôt des passagers, du fret pour cette station, de 3 P M à 3 50 P M. Prix du passage: 40 cts pour aller et au tant pour revenir.

Le fret pour Manchac et les stations au dessus de Manchac sera reçu à l'entrepôt, sur la rive sud du nouveau canal, entre les rues Liberty et Howard, jusqu'à 5 heures P. M.

Il ne sera pas reçu de fret à moins qu'il ne soit consigné à des personnes demeurant aux stations établies sur le chemin ou ses embranchements.

On voit que les passagers et le fret seront transportés sans interruption et tout se fera aussi régulièrement que par le passé.

Prix du passage de la N-Orléans à	1ère classe	2me classe	De la Nlle Orléans à	1ère classe	2me classe
Kenner	40	40	Babala	5.60	4.15
Manchac	1.50		Hazelhurst	6.00	4.45
Ponchatoula	2.00	1.40	Crystal Springs	6.40	4.75
Tickfaw	2.40	1.75	Terry	6.65	5.00
Amite	2.80	2.05	Byram	6.95	5.25
Tangipahoa	3.20	2.35	Jackson	7.25	5.50
Osyka	3.60	2.65	Tugaloo	7.60	5.75
Magnolia	4.00	2.95	Calhoun	7.85	5.95
Summit	4.40	3.25	Canton	8.25	6.20
Bayou Chitto	4.80	3.5	Vicksburg	8.60	6.00
Brookhaven	5.20	3.85			

Enfants de trois ans et au dessous, gratis; au dessus de trois et jusqu'à douze ans, moitié prix; au dessus de 12 prix plein.

On peut se procurer, au bureau du surintendant du transport, rue du Camp, en face de la Place Lafayette, des paquets de vingt-cinq tickets pour les familles.

Les personnes demeurant en ville et qui ont des résidences ou des établissements sur le chemin, peuvent avoir des paquets de vingt-cinq, pour leur usage personnel, à une réduction.

La compagnie est maintenant prête à transporter les marchandises et les paquets à tous les endroits avec lesquels la voie se relie. Elle les recevra et les livrera partout.

E. WILLIAMS,

9ma — Surintendant des transports.

AVOINE—[illegible] sacs avoine prime du Canada, en magasin et à vendre en lots au gré des acheteurs [illegible] ... F A GONZALES & Co,

14 mai — 11 Front Levée, près Bienville

VIN ROUGE—[illegible] en débarquement du navire Isaac Newton, de Bordeaux, à vendre par — PREAU & COUTURIE,

31 et 33, rue Gravier

DRAGÉES [illegible] ... E J HART & Co, 77 et 79 rue Tchoupitoulas

A [illegible] ... E J HART & Co, Nos 77, et 79, rue Tchoupitoulas

[illegible] ... P. GERARDIN & BRO. & CO, enc Royale et St-Philippe